

Agenda 21

MAIRIE DE  TOULOUSE



TABLEAU DE BORD 2006-2008

DOCUMENT TECHNIQUE DE SUIVI & EVALUATION

Produit par le comité de suivi citoyen



SOMMAIRE

Introduction

| | |
|---|---|
| La démarche Agenda 21 de la Ville de Toulouse | 4 |
| De l'évaluation environnementale à l'évaluation « Développement Durable » | 5 |
| Une évaluation participative | 6 |
| Comment lire le tableau de bord ? | 7 |
| Quel état d'avancement pour le plan d'action 2006/2008 ? | 7 |

Axe 1 : Concertation, mobilisation citoyenne et évaluation

| | |
|--|----|
| Thème I - Concertation et démocratie de proximité | 8 |
| Thème II - Education, pédagogie et communication autour du développement durable | 10 |
| Thème III - Evaluation « Développement Durable » | 12 |

Axe 2 : Aménagement urbain et mobilité

| | |
|--|----|
| Thème IV - Eco-construction et aménagement durable | 14 |
| Thème V - Déplacements | 16 |
| Thème VI - Vélo | 20 |

Axe 3 : Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

| | |
|---|----|
| Thème VII - Energie, air et climat | 22 |
| Thème VIII - Eau | 24 |
| Thème IX - Patrimoine naturel | 26 |
| Thème X - Déchets et propreté urbaine | 28 |
| Thème XI - Risques, nuisances et santé publique | 30 |

Axe 4 : Cohésion sociale et solidarités

| | |
|--|----|
| Thème XII - Habitat / Logement | 32 |
| Thème XIII - Action sociale | 34 |
| Thème XIV - Culture, sports et loisirs | 36 |
| Thème XV - Activité économique et emploi | 38 |
| Thème XVI - Coopération décentralisée | 40 |

Axe 5 : Exemplarité municipale

| | |
|--|----|
| Thème XVII - Exemplarité des agents municipaux | 42 |
| Thème XVIII - Eco-gestion des bâtiments et services municipaux | 44 |
| Thème XIX - Sites exemplaires | 46 |
| Thème XX - E-administration | 48 |
| Thème XXI - Achats publics | 48 |

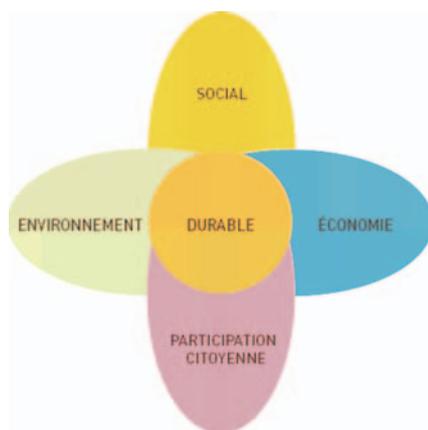
La démarche Agenda 21 de la Ville de Toulouse, de 2004 à 2008

Le développement durable

Le développement durable est un concept né dans le milieu scientifique et économique dans les années 1970.

Défini en 1987 par la commission Brundtland comme étant « un mode de développement qui permet de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins », le développement durable est porté sur la scène internationale, lors du sommet de la Terre à Rio en 1992.

Il intègre dans un mode de réflexion global, 4 dimensions : environnementale, sociale et culturelle, économique, démocratique.



Le sommet de la Terre à Rio a invité les pays à se doter de stratégies nationales de développement durable (SNDD) et les collectivités à mettre en œuvre le développement durable grâce à des Agendas 21 locaux.

La démarche Agenda 21

Un Agenda 21, littéralement « ce qui doit être fait pour le XXIème siècle », est un programme d'action lié à l'intégration du développement durable dans les projets de territoire.

En France, le ministère de l'environnement s'est saisi de la question et a suscité la mobilisation des collectivités territoriales par le biais de trois appels à projets successifs pour les Agendas 21 locaux en 1997, 2000 et 2003. Après l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) en 2003, le ministère a proposé en 2005 un cadre de référence pour les Agendas 21 locaux afin de multiplier les initiatives.

Ce **cadre de référence national** s'articule autour de **5 finalités** :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ;

et de **5 éléments déterminants** :

- stratégie d'amélioration continue ;
- participation ;
- organisation du pilotage ;
- transversalité des approches ;
- évaluation partagée.

Depuis 2006, le ministère de l'Environnement lance annuellement un appel à reconnaissance sur la base du respect de ce cadre de référence.

L'engagement de Toulouse dans un Agenda 21

Toulouse s'est engagée dans un Agenda 21 lors du conseil municipal du 26 mars 2004, avec la signature de la charte des villes européennes durables (charte d'Aalborg). Un diagnostic de développement durable a été élaboré en 2005 avec l'aide de deux bureaux d'études. Il a fait d'objet d'une concertation interne, puis d'une concertation avec la population toulousaine. « Le Congrès des citoyens », de septembre à décembre 2005, a donné lieu à près de 700 propositions d'actions. A l'issue d'études de faisabilité, 99 actions ont été retenues par les élus pour constituer le plan d'actions 2006/2008 : ces actions sont organisées selon 5 axes et 21 thématiques.



En 2007, l'Agenda 21 de la Ville de Toulouse a été reconnu officiellement par le ministère et a obtenu le « ruban du développement durable ».



Le plan d'action 2006/2008

Axe 1 : Concertation, mobilisation citoyenne et évaluation

- I - Concertation et démocratie de proximité
- II - Education, pédagogie et communication autour du développement durable
- III - Evaluation « Développement Durable »

Axe 2 : Aménagement urbain et mobilité

- IV - Eco-construction et aménagement durable
- V - Déplacements
- VI - Vélo

Axe 3 : Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

- VII - Energie, air et climat
- VIII - Eau
- IX - Patrimoine naturel
- X - Déchets et propreté urbaine
- XI - Risques, nuisances et santé publique

Axe 4 : Cohésion sociale et solidarités

- XII - Habitat / Logement
- XIII - Action sociale
- XIV - Culture, sports et loisirs
- XV - Activité économique et emploi
- XVI - Coopération décentralisée

Axe 5 : Exemplarité municipale

- XVII - Exemplarité des agents municipaux
- XVIII - Eco-gestion des bâtiments et services municipaux
- XIX - Sites exemplaires
- XX - E-administration
- XXI - Achats publics

De l'évaluation environnementale à l'évaluation « DD »

L'observatoire de l'Environnement

Depuis la fin des années 1990, la Ville de Toulouse développe une culture technique de l'évaluation, à l'aide de la méthodologie R.E.S.P.E.C.T. (Référentiel d'Evaluation et de Suivi des Politiques Environnementales des Collectivités Territoriales).

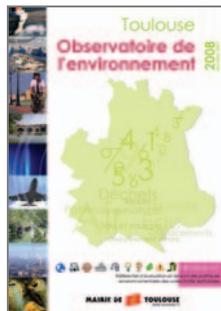
Les indicateurs reposent sur une analyse « pression – état – réponse » : les activités humaines exercent des **pressions** sur l'environnement et modifient l'**état** des ressources. La société répond à ces changements en adoptant des mesures et des politiques environnementales, économiques ou sectorielles (**réponse**).



L'Observatoire de l'Environnement est réalisé en conformité avec le référentiel R.E.S.P.E.C.T., avec toutefois quelques adaptations spécifiques à la Ville de Toulouse.

Il propose :

- un état des lieux environnemental synthétique (10 thématiques et 50 indicateurs)
- de l'information actualisée accessible au grand public (information numérique, cartographique, technique et scientifique)

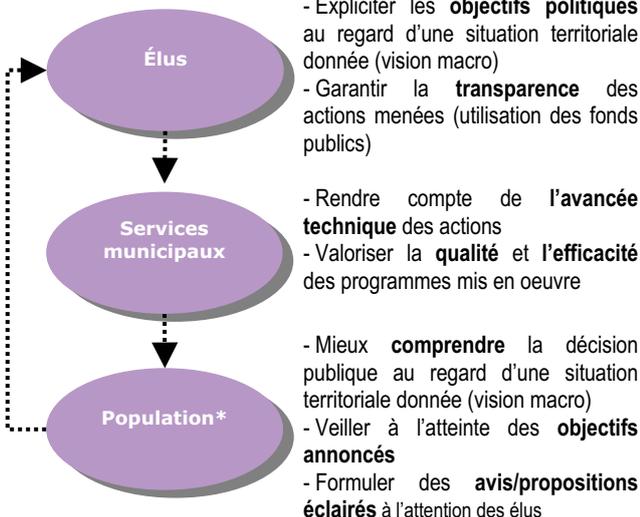


La version 2008 est téléchargeable sur le site : www.toulouse.fr

La création d'un nouvel outil d'évaluation

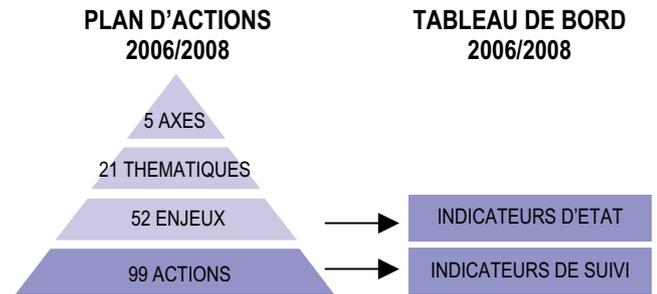
Pourquoi ?

L'évaluation répond à des enjeux stratégiques, managériaux et démocratiques. Pour chaque catégorie d'acteur impliqué dans la réalisation de l'Agenda 21, les objectifs de l'évaluation sont en effet différents.



Comment ?

Le tableau de bord 2006/2008 est le document de suivi et d'évaluation du plan d'action. Basé sur la structure du plan d'actions, il évalue, thématique par thématique, la réalisation des actions et leur impact en terme de développement durable.



Les objectifs majeurs du tableau de bord sont :

- suivre l'avancement des actions ;
- évaluer l'impact de ces actions sur les enjeux de développement durable.

Pour cela, deux types d'indicateurs ont été définis :

- des **indicateurs de suivi** : ils renseignent sur la mise en oeuvre d'une action ;
- des **indicateurs d'état** : ils renseignent sur la situation environnementale, économique, ou sociale d'un territoire, au regard d'une problématique donnée (enjeu).

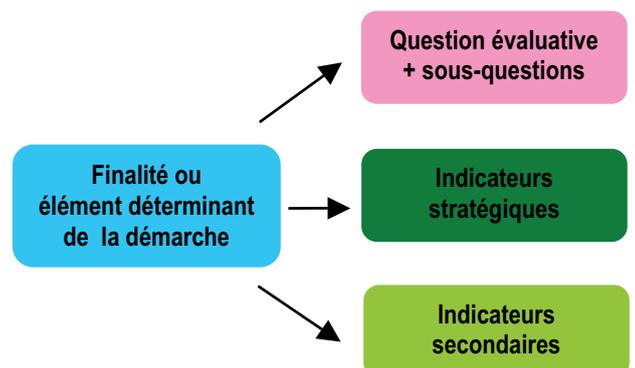
Vers un référentiel national d'évaluation pour les projets territoriaux de développement durable et les Agendas 21 locaux

Pour aider les collectivités dans la phase d'évaluation, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) a souhaité qu'un référentiel national d'évaluation soit adossé au cadre de référence national pour l'élaboration des Agendas 21 locaux.

Un groupe de travail « Evaluation » a été formé, regroupant 17 collectivités dont la Ville de Toulouse. Le référentiel d'évaluation devrait être disponible dès le début de l'année 2009.

Il est centré sur les résultats du projet stratégique (projet territorial de développement durable ou Agenda 21 local) et conçu pour être facilement utilisable par les collectivités, grâce à la sélection d'un nombre restreint d'indicateurs.

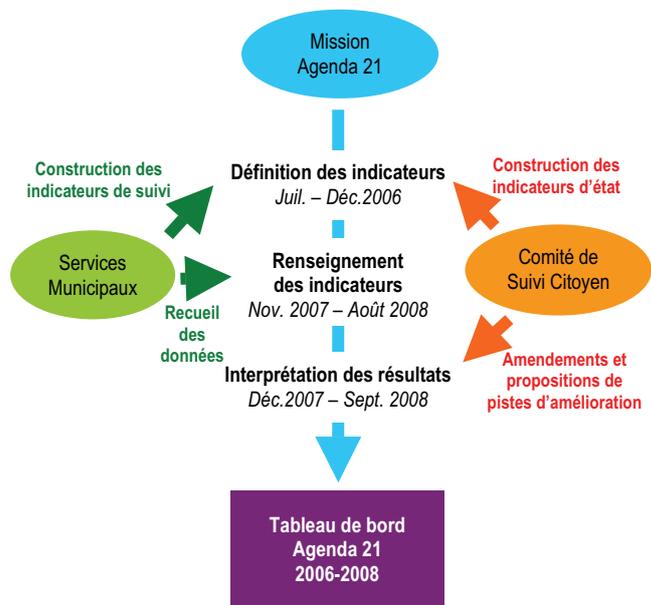
Il reprend les finalités et éléments déterminants du cadre de référence initial, en posant des questions préalable et en proposant des indicateurs. Ces indicateurs seront communs aux différentes échelles territoriales.



Une évaluation participative

Les acteurs impliqués

La phase de suivi et d'évaluation du plan d'actions 2006/2008 a commencé dès 2006. Elle a fait intervenir de nombreux acteurs : la mission Agenda 21 (coordination et animation), les services municipaux (construction des indicateurs de suivi et recueil des indicateurs de suivi), le Comité de suivi Citoyen (construction des indicateurs d'état et amendement du tableau de bord). Les partenaires institutionnels ont également été sollicités pour renseigner certains indicateurs d'état.



Implication des services municipaux et des partenaires institutionnels

Dans chacune des 42 directions municipales, un référent « Agenda 21 » a été désigné : il a un rôle de relais de la Mission Agenda 21 auprès des services et est l'interlocuteur privilégié de leur Direction sur les questions de développement durable. C'est par l'intermédiaire des référents « Agenda 21 » qu'ont été collectés les indicateurs de suivi.

De nombreux partenaires institutionnels ont été associés au travail d'évaluation, pour le renseignement d'indicateurs d'état spécifiques.

Evaluation concertée avec le Comité de Suivi Citoyen

Définition des indicateurs d'état

Un recensement des indicateurs a été réalisée à partir des indicateurs disponibles en interne et dans la littérature (France et Europe). D'autres indicateurs ont parfois été proposés par le groupe de travail Evaluation.

Ces critères ont ensuite été évalués grâce à une grille d'analyse multicritères tenant compte de :

- l'accessibilité des données,
- la fréquence d'actualisation,
- la fiabilité,
- la lisibilité/compréhension,
- la pertinence générale par rapport à l'enjeu

Pour chacun de ces 5 critères, une note de 0 à 3 a été attribuée. La note finale (/15) a permis de sélectionner les indicateurs d'état jugés les plus pertinents.

Amendements du tableau de bord et proposition de pistes d'actions

Pour chaque axe thématique, un sous-groupe de travail a été constitué. Après la lecture des doubles-pages thématiques, le sous-groupe a proposé des amendements et des pistes d'actions et a rencontré la mission Agenda 21 lors d'une réunion de synthèse. Le document de tableau de bord finalisé a été ensuite présenté à l'ensemble du Comité de suivi Citoyen.

Au total, pas moins de 14 réunions de travail en sous-groupes et 2 réunions plénières du Comité de Suivi citoyen ont été nécessaires pour établir le présent document.

Le Comité de Suivi Citoyen

- **Composition** : 25 personnes issues de la concertation « forum citoyen » de l'Agenda 21 et volontaires pour suivre l'avancement du plan d'action.
- **Activités** : Elaboration d'une charte de Développement Durable, rédaction du règlement intérieur du Comité de Suivi, participation aux travaux d'évaluation de l'agenda 21, participation à des actions de communication autour du Développement Durable et de l'agenda 21.



Comment lire le tableau de bord ?

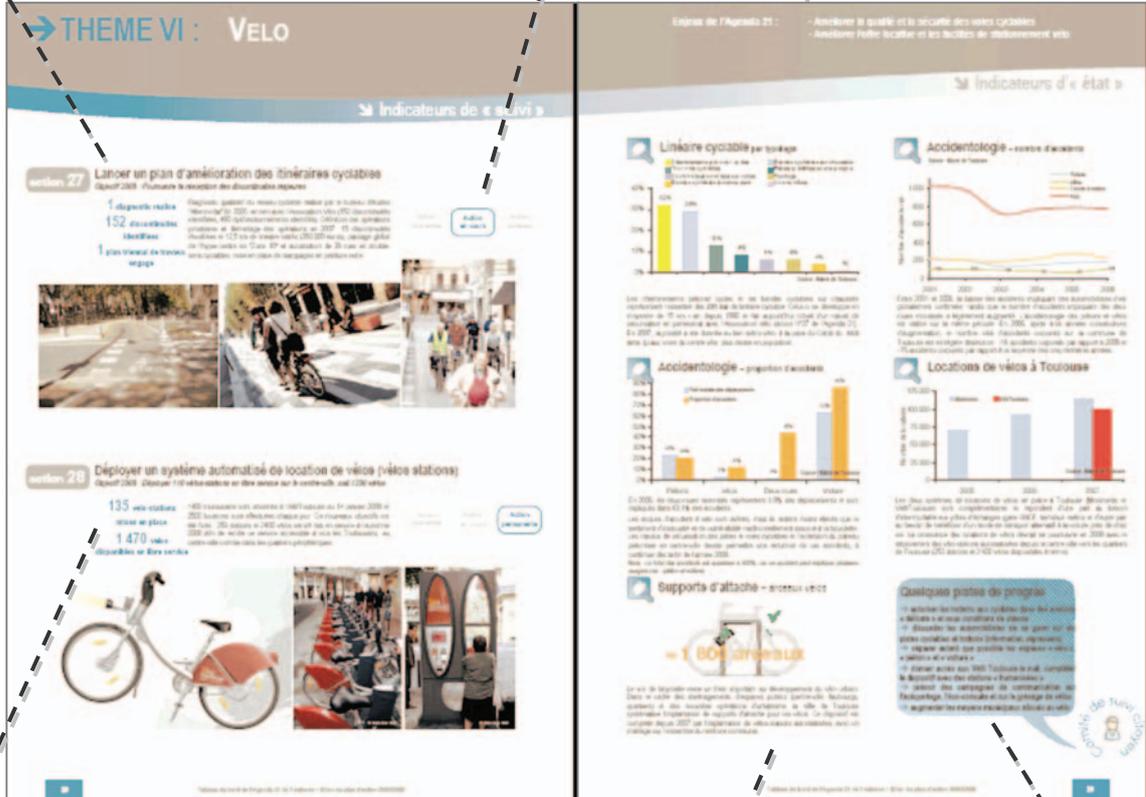
2 ACTION

Ce qui est fait concrètement
ex : lancer un plan
d'amélioration des itinéraires
cyclables

1 ENJEUX

Ce qui doit évoluer
ex : améliorer la qualité et la
sécurité des voies cyclables

Etat d'avancement
de l'action



3 INDICATEUR DE SUIVI

Indique l'avancement de l'action
ex : nombre de discontinuités traitées

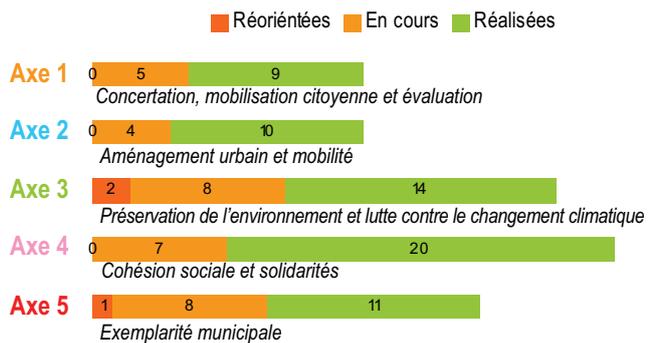
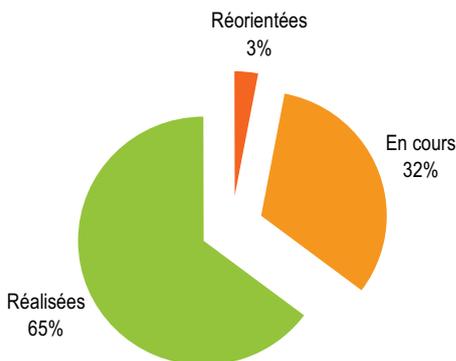
4 INDICATEUR D'ETAT

Renseigne sur l'enjeu
ex : accidentologie vélo

Pistes de progrès

Quel état d'avancement pour le plan d'action 2006-2008 ?

Le plan d'actions 2006/2008 compte 99 actions : fin 2008, 2/3 ont été réalisées et 1/3 des actions sont en cours.



Répartition des 99 actions du plan d'actions 2006/2008

→ THEME I : CONCERTATION & PARTICIPATION CITOYENNE

→ Indicateurs de « suivi »

action 1

Constituer un Comité de Suivi Citoyen de l'Agenda 21

Objectif 2008 : Réunir tous les deux mois le Comité de suivi de l'Agenda 21 et fournir un appui logistique à ses travaux

25 membres permanents Comité de suivi citoyen, composé de Toulousains ayant pris part à la concertation. Fait vivre le dispositif de suivi/évaluation au travers de plusieurs actions : écriture d'une charte de développement durable, définition participative des indicateurs, actions de sensibilisation vers les Toulousains...

9 réunions plénières réalisées

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 2

Mettre en ligne un site Internet permettant de s'exprimer et de réagir sur le développement durable

Objectif 2008 : Pérenniser le débat public autour du développement durable

3 outils d'expression Mise en place depuis l'automne 2005 de plusieurs outils sur le site www.agenda21-toulouse.org : forum d'expression, zones de commentaires sur les articles (interface blog), formulaire de contact.

300 connexions / jour sur le site

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 3

Préparer la deuxième génération des projets de quartier

Objectif 2008 : Inscrire le développement durable au cœur des projets de quartier, les regrouper en 5 grands projets et ouvrir les CCQ à tous les habitants intéressés

Action à l'étude

Nouvelles modalités de concertation au sein des quartiers de la ville (démocratie de proximité intégrant la dimension « développement durable » et une large participation des habitants des quartiers), en cours de définition.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 4

Refondre les médias municipaux afin d'offrir plus d'espace d'expression

Objectif 2008 : Augmenter la proportion de Toulousains utilisant internet pour dialoguer avec les services

200 participants à chaque « tchat » du Maire 5 sessions de « Tchat du Maire » organisées au cours de la période 2006 – 2007, réunissant chacune plus de 200 internautes, sur des sujets très ouverts : urbanisme, transports, développement durable, logement...

8 000 connexions chaque jour sur www.toulouse.fr

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 5

Editer un document répertoriant l'ensemble des services offerts par la mairie

Objectif 2008 : Edition d'un guide répertoriant les services offerts aux Toulousains

Guide édité

Synthèse des guides thématiques existants et création d'un document présentant l'activité des services municipaux. Guide « Mairie pratique édité » début 2008 et disponible à l'accueil du Capitole et dans les mairies de quartier.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 6

Améliorer l'information en matière d'enquête publique (Plan Local d'Urbanisme)

Objectif 2008 : Ouvrir dès 2007 sur le site www.toulouse.fr un espace proposant le téléchargement des dossiers

751 visiteurs
186 pétitionnaires

Quatre enquêtes publiques concernant le P.L.U. réalisées depuis début 2006 (3 modifications et 1 révision simplifiée). Modifications du P.L.U. et rapports de la commission d'enquête disponibles sur le site internet de la Ville. Création de nouveaux outils d'information relatifs P.L.U. prévue en 2008 (problématique de la densité et du renouvellement urbains).

Action réorientée

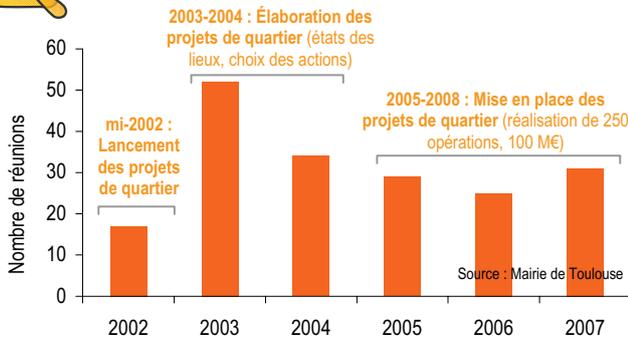
Action en cours

Action achevée

- Améliorer la concertation entre les Toulousains et la municipalité
- Améliorer l'information et la communication municipale vers le grand public
- Faire vivre une instance de concertation autour de l'Agenda 21



Commissions consultatives de quartier



Chaque année, depuis mi-2002, des Commissions Consultatives de Quartier réunissent élus de la Ville, services municipaux et habitants afin de débattre des projets à venir dans les 17 quartiers de Toulouse. Ces instances de proximité réunissent environ 1150 habitants (représentants associatifs et personnalités qualifiées). Des réunions thématiques portant sur des projets d'urbanisme, d'itinéraires cyclables, etc. complètent le dispositif de démocratie de proximité (60 réunions thématiques organisées en 2007).

Dès 2008, les « CCQ » s'ouvriront à l'ensemble des habitants des quartiers et de nouveaux thèmes seront abordés en lien avec le développement durable.

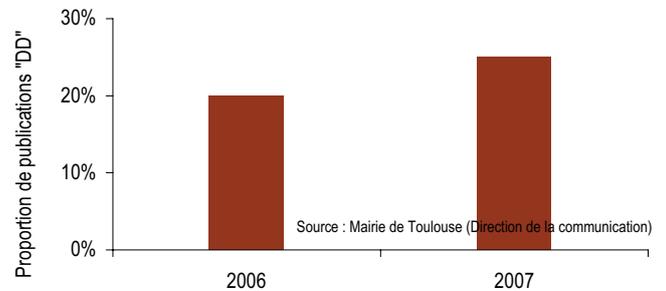


1^{ère} génération des projets de quartier : une organisation en 17 quartiers



Communication développement durable

Publications et campagnes de sensibilisation



La proportion de publications et campagnes de communication municipales, liées au développement durable, est en régulière augmentation. Près de 25% des publications municipales (hors publications récurrentes telles que Capitole Infos ou Toulouse Cultures), soit 480 000 exemplaires sur un total de 2 millions d'exemplaires, ont été dédiés au développement durable en 2007.



Principaux outils de sensibilisation – bilan 2006-2007

→ En 2006 :

- Blog Agenda 21 : 150 articles publiés, 10 lettres d'information, 1200 abonnés
- Publications (hors publications récurrentes) : 300 000 exemplaires sur un total de 1,6 million d'exemplaires (19%). Principales publications : stop pub, jeu de cartes du développement durable, guide propreté et tri sélectif, Echologique, Aide mémoire tri sélectif, cartes postales Agenda 21, Agenda vélo...
- 1 manifestation dédiée au développement durable : Recyclades (juin 2006)
- 1 campagne globale cinéma + télé + radio + affichage : thème de la propreté
- Campagnes d'affichage : Recyclades (gestes éco-citoyens), propreté, vélo

→ En 2007 :

- Blog Agenda 21 : 150 articles publiés, 2 lettres d'information, 1200 abonnés
- Publications (hors publications récurrentes) : 480 000 exemplaires sur un total de 2 millions d'exemplaires (25%). Principales publications : guide développement durable, guide jardinage écologique, Aide mémoire tri sélectif, guide pratique pédibus, plaquette d'information VélôToulouse, guide éco-citoyen réalisé par le CM des enfants, projet de guide de l'éco-construction en lien avec le Comité de suivi Agenda 21...
- 1 manifestation dédiée au développement durable : Semaine du développement durable (avril 2007)
- 1 campagne globale cinéma + télé + radio + affichage : thème du tri sélectif
- Campagnes d'affichage : économies d'eau, vélo, journées du développement durable, tri sélectif

Quelques pistes de progrès...

- Ouvrir les CCQ aux habitants qui en font la demande
- Développer l'information sur les CCQ dans Capitole Infos
- Rajouter une mission aux CCQ : réaliser des diagnostics de quartier pour évaluer les projets a posteriori
- Renforcer et vulgariser l'information donnée aux Toulousains concernant l'ensemble des enquêtes publiques : site internet, Capitole Infos, expositions...



→ THEME II : EDUCATION, PEDAGOGIE & COMMUNICATION AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

→ Indicateurs de « suivi »

action 7

Initier et accompagner un projet Agenda 21 au sein de deux écoles pilotes

Objectif 2008 : Réaliser deux Agendas 21 scolaires

268 élèves (2 écoles)

100 % des enfants impliqués, sur le temps scolaire et/ou péri-scolaire

Deux écoles impliquées dans des démarches d'agendas 21 scolaires : l'école Bonheure (98 enfants) et l'école Gais Pinsons (170 enfants). Tous les élèves de ces deux établissements sont impliqués, soit pendant le temps scolaire, soit pendant le temps périscolaire.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 8

Organiser des « balades Agenda 21 »

Objectif 2008 : Organiser une balade Agenda 21 chaque trimestre

2 balades organisées
55 participants

Deux « balades Agenda 21 » ont été organisées en 2007 : aux serres municipales et à la régie municipale d'électricité.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 9

Faire participer les scolaires à la création et l'entretien de jardins potagers

Objectif 2008 : Mettre en place 10 projets pilotes avec les CLAE

11 projets de jardins potagers
21 CLAE participants

11 projets mis en place en partenariat avec le service des espaces verts, 5 en élémentaires et 6 en maternelles. Le partenariat entre la Direction de la Vie Scolaire et le service Jardins et Espaces Verts a débuté en 2006. Ces services ont affirmé leur volonté de renforcer cette action commune.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 10

Conseil Municipal des Enfants

Objectif 2008 : Mener chaque semestre une action de développement durable avec le Conseil Municipal des Enfants

3 actions de développement durable

Trois actions à retenir parmi les travaux du Conseil Municipal des Enfants : une campagne de communication contre les déjections canines (création d'une affichette et d'une carte postale), la création d'un guide des gestes éco-citoyens à destination des enfants et des visites de sites emblématiques (maison de l'environnement, centre de tri...)

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 11

Impliquer les écoles dans des projets éducatifs relatifs au développement durable

Objectif 2008 : Impliquer plus de 50 % des écoles de la ville dans ces projets

46 écoles impliquées
7 125 enfants sensibilisés

46 écoles participant à un projet éducatif de développement durable, par le biais de leur CLAE (sur les 90 écoles élémentaires de Toulouse). Ces projets prennent des formes diverses : Agendas 21 scolaires, Concours « mon école et ma ville propres », Trophée de la « Brique d'Or »...

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 12

Encourager les échanges entre les enfants des écoles de Toulouse et des villes jumelées

Objectif 2008 : Mener d'ici 2008 une expérience pilote de jumelage de deux classes

1 projet de jumelage

1 projet de jumelage dans le cadre des Agendas 21 scolaires pilotes : école Gais Pinsons avec projet de jumelage avec une école d'une ville d'Espagne. La Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes est également impliquée dans ce projet.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

- Développer la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Développer la citoyenneté dès le plus jeune âge

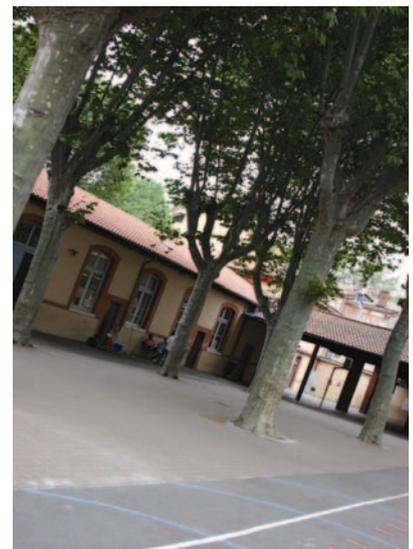


Nature des programmes éducatifs de développement durable mis en œuvre au sein des écoles

- 2 Agendas 21 scolaires pilotes
- 54 écoles partenaires du concours « Mon école propre, à toi de jouer ! »
- 46 CLAE partenaires du Trophée de la « Brique d'or » qui a fait intervenir les ambassadeurs du tri dans 33 CLAE et a permis de collecter 1 tonne de briques recyclables en 2007
- 400 classes de ville « Apprenti Cit'Urbain » depuis 2003, ayant pour mission de favoriser la découverte de l'environnement urbain, l'accès à la citoyenneté et d'appréhender le système « Ville » et son fonctionnement.

L'éducation et l'enseignement à Toulouse :

- 106 écoles maternelles publiques (13 777 enfants)
- 91 écoles élémentaires publiques (19 894 enfants)
- 88 CLAE maternels et 84 CLAE élémentaires
- 24 collèges, 12 lycées et 13 lycées professionnels (45 839 élèves)
- 3 universités et 14 grandes écoles (89 000 étudiants, 3^{ème} ville universitaire de France)
- 10 500 personnes travaillant dans plus de 400 unités de recherche



Quelques pistes de progrès...

- Réaliser des challenges DD entre écoles
- Organiser une journée, place du Capitole, pour sensibiliser les parents à partir du travail des enfants
- Développer une information DD plus approfondie dans Capitole Infos (ordres de grandeur et comparaisons)
- Développer les partenariats entre Agenda 21 et Muséum
- Appuyer les actions de communication des associations qui oeuvrent pour le développement durable



→ THEME III : EVALUATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

↘ Indicateurs de « suivi »

action 13

Réaliser et diffuser un tableau de bord de suivi des actions de l'Agenda 21, en concertation avec le comité de suivi

Objectif 2008 : Publier annuellement le tableau de bord Agenda 21

152 indicateurs de suivi

86 indicateurs d'état

Tableau de bord de suivi/évaluation de l'Agenda 21 en cours de préparation (travail de collecte des données). Détermination des indicateurs d'état par les membres du Comité de suivi citoyen et collecte des données par la Mission Agenda 21. Analyse des indicateurs par le Comité de suivi et proposition de pistes de progrès.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 14

Réaliser et diffuser un « Observatoire de l'Environnement », et calculer les émissions de CO₂ des services municipaux

Objectif 2008 : Actualiser et publier annuellement l'observatoire de l'environnement

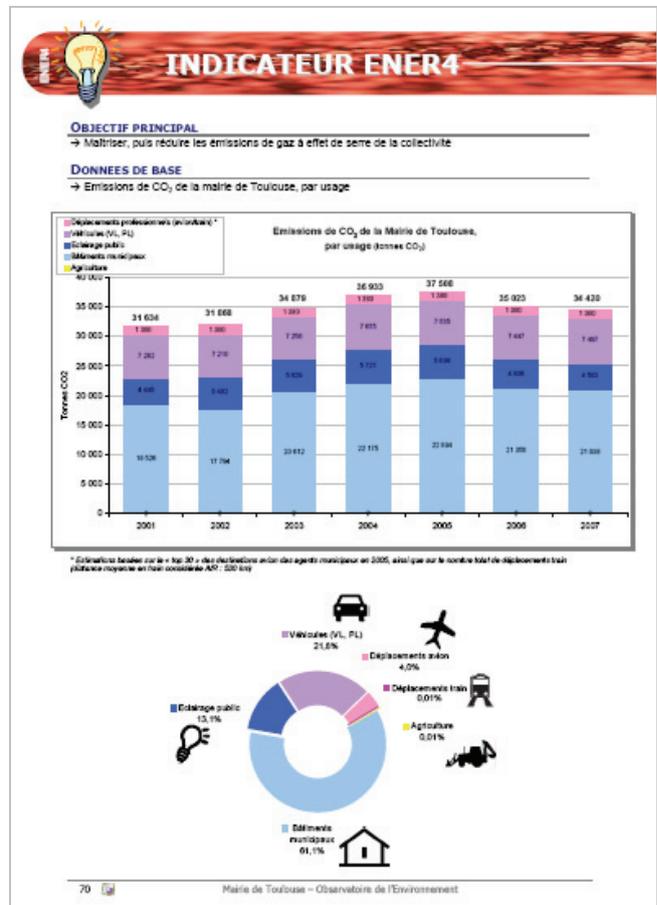
4 000 téléchargements / an de l'Observatoire Environnement

Observatoire Environnement mis à jour annuellement depuis 2003. Il intègre depuis 2006 une évaluation des émissions de CO₂ du territoire et des services municipaux. Le document est téléchargeable sur le site internet www.toulouse.fr

Action réorientée

Action en cours

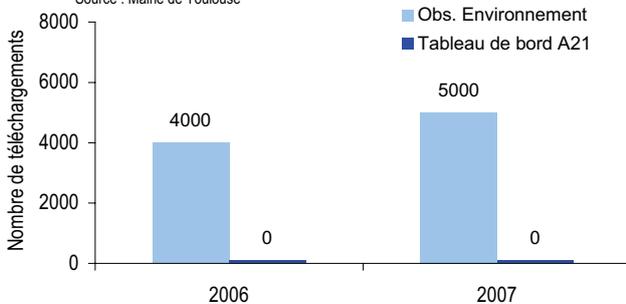
Action permanente





Téléchargements - Observatoire de l'Environnement et Tableau de bord Agenda 21

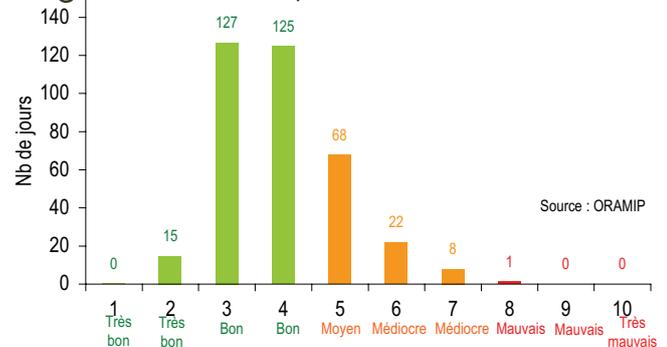
Source : Mairie de Toulouse



Le tableau de bord de l'Agenda 21, en cours d'élaboration présente le suivi des actions et l'évaluation de leurs incidences. La mise en ligne de ce document sur Internet permet à tous les Toulousains d'accéder au document depuis leur domicile et de faire part aux services municipaux de leurs avis ou commentaire sur le développement durable à Toulouse.



Indice ATMO - Moyenne du nombre de jours par valeur d'indice, sur la période 1999 à 2007



Source : ORAMIP

L'indice ATMO est un indicateur synthétique qui permet d'évaluer simplement la qualité de l'air dans les grandes agglomérations françaises. Il constitue un outil d'information et de communication vers du grand public. Son calcul est basé sur les 4 principaux polluants urbains : NO_x, SO₂, O₃ et PM₁₀. On constate au fil des années une prédominance des indices ATMO 3, 4 et 5 qui correspondent à une qualité de l'air « moyenne » à « bonne » à Toulouse.



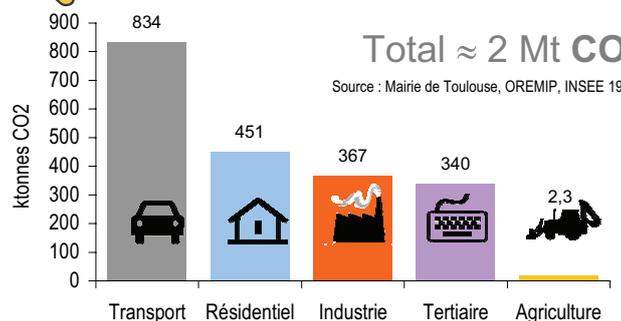
Pathologies liées à la qualité de l'air

Sources : Institut de Veille Sanitaire, DRASS, ORAMIP

- L'air constitue le premier des éléments nécessaires à la vie. Chaque jour, un adulte respire 10 000 à 20 000 litres d'air.
- **Effets de la pollution à court terme :**
 - L'étude PSAS-9 (Programme de Surveillance Air et Santé dans 9 villes dont l'agglomération de Toulouse) met en évidence, pour une augmentation de 10 µg/m³ des niveaux de polluants, une augmentation de la mortalité totale, cardiovasculaire ou respiratoire d'environ + 1 %.
 - L'étude PSAS-9 montre également que la pollution de fond de tous les jours a plus l'impact sur la santé que les pics de pollution quelques jours par an et qu'il n'existe pas de seuil au-dessous duquel le risque pour la santé est nul.
- **Effets de la pollution à long terme :**
 - L'étude européenne APHEIS2 quantifie le gain sanitaire potentiel d'une réduction de la moyenne annuelle des PM₁₀ (particules inférieures à 10 microns) de 5 µg/m³ : 20 décès évités pour 100 000 habitants et par an dans les 19 villes concernées par l'étude (dont Toulouse).



Emissions de CO₂ sur le territoire communal



Transport et habitat sont les deux principaux secteurs consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre à Toulouse. Les déplacements motorisés affichent une croissance préoccupante compte tenu de leur poids déjà élevé dans le bilan local : ils sont responsables de 32% des consommations du territoire et de 42% des émissions de Gaz à effet de serre.



Réduction de la vitesse à 90 km/h sur le périphérique : quels impacts ?

Sources : ORAMIP, Grand Toulouse

- Le trafic routier sur le périphérique est source d'importantes émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, à l'échelle de l'agglomération toulousaine. Ainsi, **15% des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ totales** de l'agglomération sont imputables au périphérique toulousain.
- La réduction de vitesse de 110 à 90 km/h sur l'ensemble du périphérique toulousain et le renforcement des contrôles (mesure B1 du Plan de Protection de l'Atmosphère) a un impact significatif sur les émissions :
 - **10%** de carburant consommé sur la rocade (- 30 000 litres/jour) et d'émissions de CO₂ induites (- 70 tonnes/jour)
 - **11%** d'émissions de NO_x sur la rocade (- 300 kg/j)
 - **18%** d'émissions de particules PM₁₀ sur la rocade (- 40 kg/j)
 - **9%** d'émissions de composés organiques volatiles COV (- 20 kg/j)
- En terme de pollution de proximité automobile, les gains estimés en concentrations moyennes mensuelles de NO_x sont :
 - **3,5%** pour le mois de juillet 2007 (- 5 µg/m³)
 - **5%** pour le mois d'août 2007 (- 7 µg/m³)

Quelques pistes de progrès...

- Tenir des prises de position et définir des politiques cohérentes avec les objectifs du développement durable
- Inciter les Toulousains à réaliser leur bilan carbone (site de l'ADEME)
- Réaliser une thermographie infrarouge aérienne de Toulouse



THEME IV : ECO-CONSTRUCTION & AMENAGEMENT DURABLE

Indicateurs de « suivi »

action 15

Définir et appliquer un référentiel municipal pour une qualité environnementale des constructions publiques

Objectif 2008 : Appliquer le référentiel pour tout nouvel équipement public

33 équipements publics

100 % des nouveaux bâtiments municipaux

Adoption du référentiel en conseil municipal du 08/12/2006 et application systématique pour tous les équipements municipaux, (écoles, crèches, bibliothèques, gymnases, piscines...) en construction et en réhabilitation, soit 46 504 m² de S.H.O.N. (Surface Hors Œuvre Nette). 3 cibles traitées à un niveau « très performant » : intégration dans l'environnement, chantier propre, gestion de l'énergie.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 16

Appliquer une charte technique en vue de la labellisation des voiries et réseaux divers

Objectif 2008 : Appliquer la charte dans 100 % des projets

10 « chartes VRD » signées

Application de la charte à l'origine d'une démarche volontaire de la part des aménageurs, souhaitant classer des voies privées dans le domaine public. Depuis 2006, la charte intègre les principes de qualité environnementale selon 4 critères (matériaux, chantier propre, maîtrise de l'énergie, gestion de l'eau).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 17

Systématiser les démarches de qualité environnementale dans les opérations d'urbanisme

Objectif 2008 : Adopter une démarche de qualité environnementale dans 100% des opérations d'urbanisme public

15 ZAC publiques
24% des constructions à l'intérieur des ZAC

Charte de « Qualité Urbaine Durable » en cours de réalisation en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués (services municipaux, aménageurs, architectes, promoteurs...). Elle porte sur des cibles à atteindre détaillées et quantifiées, sur les 3 volets du développement durable. Les constructions suivant la démarche de qualité environnementale représentent 55 480 m².

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 18

Accompagner le renouvellement urbain par des « graphiques de détail » dans le PLU

Objectif 2008 : Poursuivre l'étude des quartiers déjà urbanisés et proposer l'évolution du droit à construire des territoires à enjeux à chaque modification du PLU

270 hectares couverts par des graphiques de détails

Graphiques de détails (zoom à la parcelle) réalisés sur les sites à enjeu. Ils permettent notamment aux projets de constructions de mieux répondre aux cibles environnementales définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : localisation des espaces de pleine terre permettant l'infiltration des eaux de pluie... Plus d'informations sur : www.toulouse.fr

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 19

Encourager les constructions écologiques

Objectif 2008 : Publier un guide de l'éco-construction à Toulouse

1 fiche thématique réalisée
1 guide en préparation

Rédaction de fiches thématiques grand public sur la qualité environnementale (1 fiche sur l'isolation acoustique publiée, 4 autres fiches en préparation) et d'un guide de l'éco-habitation (construction et rénovation) à Toulouse : travail préparatoire mené par le Comité de suivi Agenda 21, avec la Chambre des Métiers, coordination en cours avec les services municipaux.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 20

Identifier les secteurs sur lesquels opérer un ravalement de façade

Objectif 2008 : Poursuivre la campagne 2006-2007 et identifier un nouveau périmètre, en prévision d'une future campagne de ravalement

130 ravalements achevés
279 immeubles concernés

Obligation de ravalement portant principalement sur les immeubles privés et publics situés dans le périmètre du secteur sauvegardé. Mise en oeuvre dans le cadre de campagnes de ravalement successives. La 5ème campagne (2006) a concerné 158 immeubles, la 6ème campagne (2007) 121 immeubles. Sur la période 2006-2007, 130 certificats d'achèvement des travaux de ravalement ont été délivrés.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 21

Mettre en harmonie les enseignes existantes

Objectif 2008 : Poursuivre l'effort engagé en 2006 - 2007 et identifier un nouveau périmètre, en cohérence avec les actions d'aménagement urbain

290 demandes d'enseignes instruites par an en moyenne

Mise en harmonie des enseignes par lieux ciblés, à l'aide de subventions incitatives et en accompagnant les démarches de rénovations urbaines (ravalements, traitement des espaces publics...) ou d'actions de communication. Sur la période 2006-2007, 585 demandes ont été instruites.

Action réorientée

Action en cours

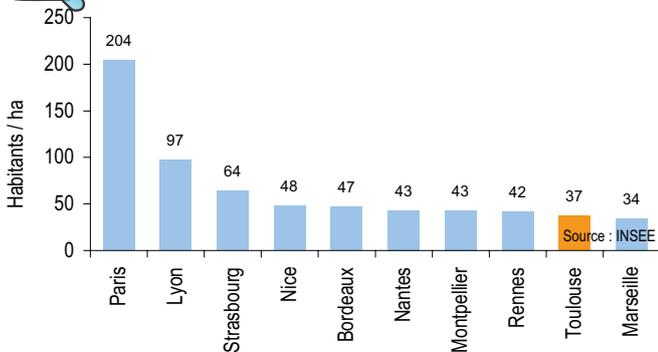
Action permanente

- Développer les constructions publiques et voiries de qualité environnementale
- Développer les aménagements urbains durables
- Préserver l'esthétique urbaine

Indicateurs d'« état »



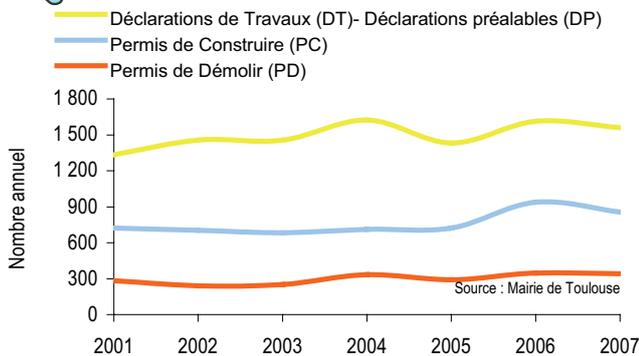
Densité urbaine



Toulouse figure parmi les grandes villes de France les moins denses, par rapport à sa grande superficie (11 800 ha). Toulouse, comme Marseille, est historiquement à la fois le centre et le péricentre d'agglomération. Lyon, Strasbourg en tant que communes, ne représentent à l'inverse que le cœur de leur agglomération (densités plus élevées). Dans le cadre de son P.L.U., la Ville de Toulouse a fait le choix de promouvoir une « densité modérée » sur son territoire (50 habitants / ha), pour contribuer à la fois à la lutte contre l'étalement urbain et à la préservation de l'identité des quartiers et d'une qualité de vie.



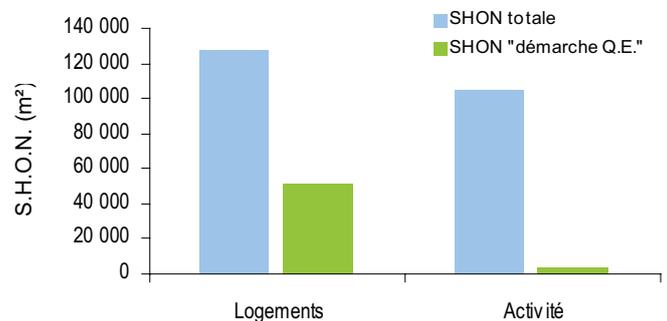
Autorisations d'urbanisme



Depuis l'entrée en vigueur de la réforme des permis de construire le 1^{er} octobre 2007, les déclarations préalables (DP) ont remplacé les déclarations de travaux (DT). Une fois les autorisations délivrées, le délai est de deux ans pour la réalisation des travaux. Dans certains cas, les autorisations ne sont pas suivies des travaux. Les démolitions traduisent une reconstruction de la ville sur elle-même, avec une densification.



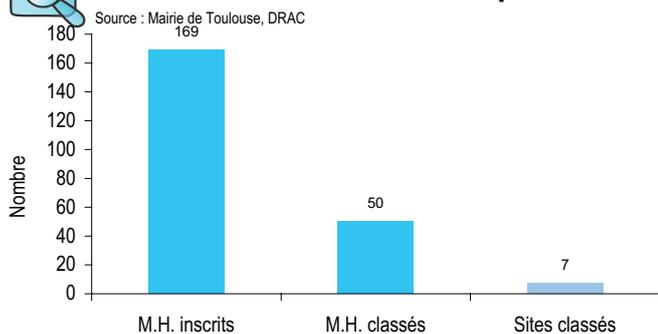
Permis de Construire autorisés (ZAC) et démarche de qualité environnementale



Près de 24% des constructions neuves autorisées dans les 15 ZAC publiques de Toulouse (en cours depuis 2005) respectent une démarche de qualité environnementale. Il s'agit des projets de construction respectant une démarche environnementale clairement explicitée par le maître d'ouvrage, et conforme aux « cahiers des prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales » établis avant la réalisation du projet.



Sites et monuments historiques



Il existe deux niveaux de protection des immeubles ou parties d'immeubles, objets ou vestiges archéologiques qui présentent un intérêt public de conservation : l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et le classement lorsque la conservation présente un intérêt public, au point de vue de l'histoire et de l'art. Les indicateurs ci-dessus font référence aux immeubles et aux sites protégés sur la commune de Toulouse (publication au Journal Officiel). Il s'agit d'indicateurs peu évolutifs dans le temps.

Quelques pistes de progrès...

- Définir un objectif d'éco-densité par quartier (ex : Vancouver)
- Faciliter la procédure d'autorisation pour les panneaux solaires
- Réaliser une thermographie de l'habitat, instaurer une exonération de taxe foncière avec la réalisation de travaux d'isolation
- Dans les constructions près de transports en commun, réduire le nombre de places de parking, prévoir un point de recharge pour les véhicules électriques, imposer des parkings vélo



action 22 Renforcer le contrôle des stationnements handicapés

Objectif 2008 : Augmenter le nombre d'agents municipaux affectés au contrôle du stationnement

763 places réservées

4 295 contraventions

En 2006, 4 295 contraventions établies pour stationnement illicite sur places handicapés, contre 3 629 en 2005. Contrôle accru du stationnement au centre-ville dû à la mise en place du stationnement résidant dans plusieurs quartiers de la ville et la hausse du nombre d'agents affectés au contrôle du stationnement (recrutement d'une quarantaine d'agents de surveillance de la voie publique - ASVP).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 23 Lancer un concours urbain international pour le centre-ville

Objectif 2008 : Favoriser les modes de transport doux et les transports en commun, améliorer le confort, l'esthétique et les fonctions du centre-ville

1 réaménagement « évènementiel » de la rue Alsace-Lorraine

1 dialogue compétitif, avec 3 équipes de concepteurs

Appel à candidature opéré en 2006, dans le cadre d'un dialogue compétitif pour l'élaboration d'un projet de recomposition des espaces publics et du paysage urbain du secteur sauvegardé de Toulouse. Trois candidats retenus pour permettre la rédaction du cahier des charges définitif comprenant un schéma de circulation (supprimant le trafic de transit et favorisant la desserte des quartiers et les déplacements à pied et à vélo).

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 24 Réaliser un plan d'amélioration des dispositifs de livraison

Objectif 2008 : Mettre en place une nouvelle réglementation des livraisons en ville

578 places livraison au centre-ville

5 réunions de concertation réalisées

La Ville de Toulouse a signé en 2007 une Charte des bonnes pratiques de livraison au centre-ville avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et les syndicats de transporteurs. La Ville s'engage notamment à faire respecter la réglementation des livraisons (emplacements, horaires, taille des véhicules) et répartir au mieux les aires de livraison sur la commune. La charte encourage également les livraisons par des véhicules électriques ou au GNV.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 25 Déployer le nouveau Plan Local de Stationnement (PLS)

Objectif 2008 : Etendre le PLS à de nouveaux quartiers du centre-ville

19 quartiers bénéficiaires

6938 places de stationnement résidant

4 246 habitants disposent d'un abonnement résidant. Le taux d'occupation des places de stationnement dans les quartiers concernés est passé de 92% avant le PLS à 76% depuis sa mise en place.

Les temps de recherche d'une place de stationnement sont réduits grâce au PLS : 83% des abonnés trouvent une place en moins de 5 minutes contre 21% dans les quartiers hors « tarif résidant ».

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 26 Soutenir les expérimentations de pédibus/vélobus scolaires

Objectif 2008 : Soutenir techniquement toutes les initiatives de Pédibus / Vélobus scolaire

5 écoles concernées

170 enfants impliqués

60 parents accompagnateurs

Etudes de faisabilité réalisée sur 5 écoles, validation des itinéraires et optimisation des aménagements existants. Réalisation de travaux nécessaires à la sécurisation des parcours : abaissement des trottoirs, marquage des passages piétons, implantation de bornes et barrières de signalisation. 3 autres pédibus sont également à l'étude depuis la rentrée de septembre 2007.

Action réorientée

Action en cours

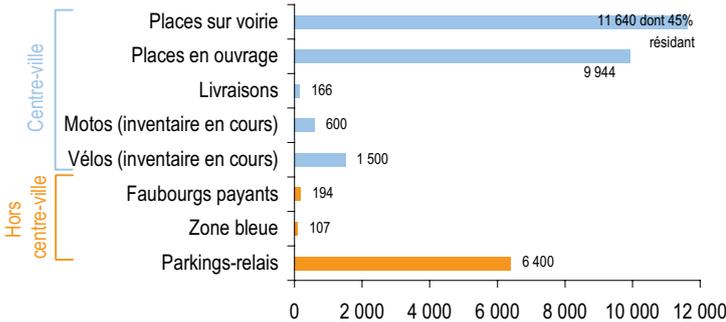
Action permanente

- Améliorer l'accessibilité aux lieux et équipements publics
- Aménager le centre ville et les quartiers (renforcer leur attractivité et promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture)
- Agir sur le stationnement afin de limiter l'usage de la voiture
- Sensibiliser à l'usage des modes de transport moins polluants



Places de stationnement - total Toulouse

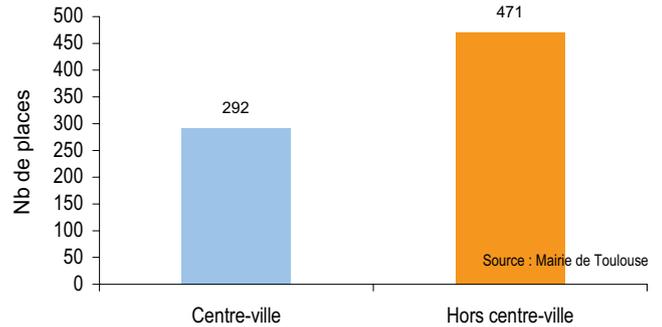
Source : Mairie de Toulouse



Le stationnement est un outil au service de la politique globale des déplacements. La quantité de places offertes ainsi que leur localisation ont une influence directe sur le volume de circulation et la répartition modale. En effet, le stationnement constitue le point d'ancrage initial et final indispensable à tout déplacement automobile. En permettant de différencier les usages, la politique de stationnement permet une régulation de la mobilité automobile, fondée sur des restrictions sélectives et l'octroi de facilités d'accès à certains usagers, au détriment d'autres. La politique de stationnement menée par la Ville de Toulouse s'inscrit dans cette logique, en favorisant les résidents, dissuadant les « pendulaires » (déplacements domicile-travail) en centre-ville, favorisant les visiteurs et optimisant les livraisons.



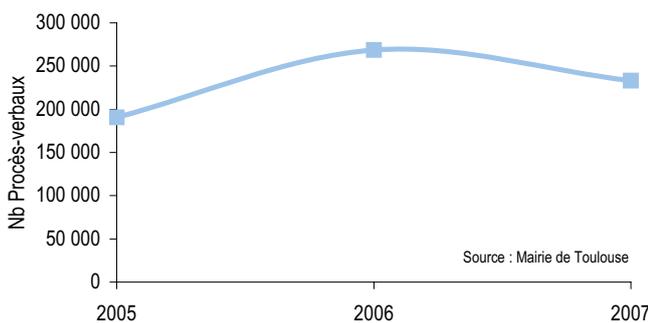
Stationnements handicapés - GIG-GIC



Sur les voiries et espaces publics communaux, le Maire exerce sa compétence en matière d'implantation des emplacements de stationnement pour les personnes handicapées, Grands Invalides de Guerre (GIG) et Grands Invalides Civils (GIC). Un arrêté rend l'interdiction de stationnement opposable et permet de sanctionner les véhicules stationnés sur ces emplacements sans carte de stationnement. Le décret du 21 décembre 2006 précise qu'au moins 2% de l'ensemble des places de stationnement doivent être adaptées. L'offre de stationnements handicapés à Toulouse respecte strictement cette exigence. Une « commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées » établit annuellement un rapport d'évaluation, présenté en Conseil Municipal.



Procès-verbaux émis pas la Police Municipale



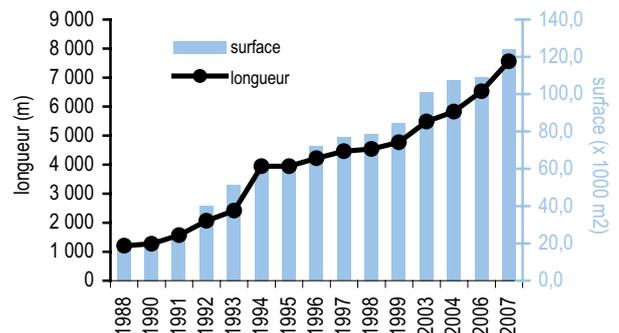
En 2007, près de 235 000 contraventions ont été dressées par la Police Municipale, notamment pour stationnement gênant (sur trottoir, passage piéton, emplacement livraison, etc.) et défaut de paiement. En 2006, 6 585 mises en fourrière ont été opérées à Toulouse.

La brigade de stationnement représente un effectif significatif, avec 44 agents de surveillance de la voie publique venant en appui des 164 policiers municipaux. L'effectif de la Police Municipale est en cours de renforcement avec le recrutement de 20 agents supplémentaires.



Plateau piétonnier

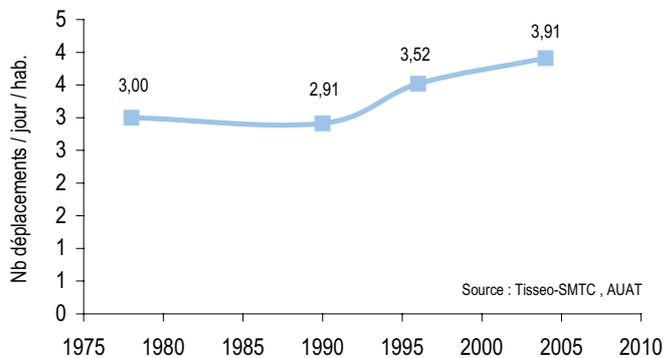
Source : Mairie de Toulouse



La Ville de Toulouse a entamé il y a une trentaine d'années un programme de revitalisation urbaine de son centre-ville, dont l'aménagement piétonnier est un volet important. Les premières réalisations piétonnes datent des années 1975, avec notamment l'axe rue Saint-Rome/rue des Changes. Les mises en service des deux lignes de métro (1993 et 2007) ont induit des réorganisations complètes du réseau de bus urbains, assortis de programmes pluriannuels d'aménagement de voiries semi-piétonnes ou à priorité piétonne (ex. : requalification de l'axe Alsace-Lorraine, libéré de la circulation des bus suite à l'ouverture de la ligne B du métro). En 2007, le plateau porte sur pratiquement 8 km de linéaire et couvre 11,7 ha.

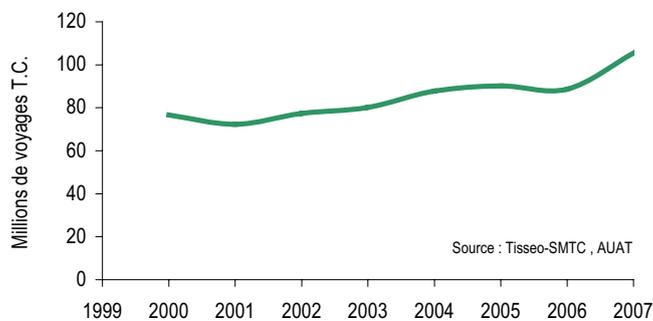
THEME V : DÉPLACEMENTS (2/2)

Mobilité quotidienne des Toulousains



L'augmentation des besoins en déplacements est plus rapide que la croissance démographique. En effet, les Toulousains sont de plus en plus mobiles : en 14 ans, leur mobilité a augmenté d'un déplacement par jour et par habitant. Le nombre d'habitants étant également en croissance (+ 11 % entre 1996 et 2004), le volume des déplacements journaliers s'est d'autant plus accru : + 600 000 déplacements supplémentaires par jour. Par ailleurs, les enquêtes réalisées en 2006 dans les agglomérations de Lyon et Lille montrent une diminution de la mobilité quotidienne de leurs habitants : les habitants du Grand Lyon et de Lille Métropole se déplacent moins que les habitants de l'agglomération toulousaine.

Fréquentation des transports en commun

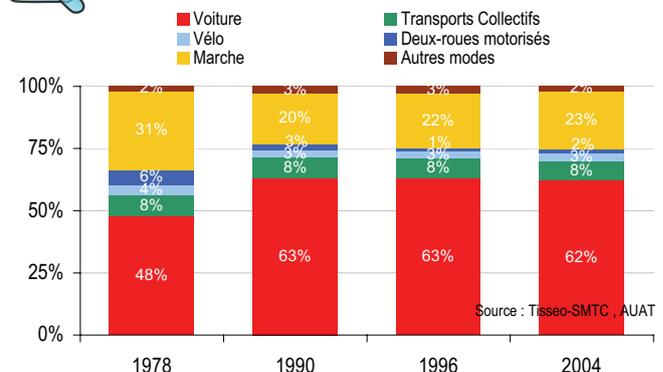


La fréquentation des transports en commun a été dynamisée par la mise en service de la ligne A du métro (1993), le développement des lignes C et D (depuis 2001), le prolongement de la ligne A (2004) et l'ouverture de la ligne B du métro (30 juin 2007). Le nombre de voyages quotidiens est estimé à 185 000 sur la ligne A et 145 000 sur la ligne B. Les déplacements en transports en commun sont avant tout internes à Toulouse : 78 % des déplacements du réseau Tisséo s'effectuent dans la ville de Toulouse, dont plus de la moitié entre le centre-ville et les autres quartiers.

Périmètre d'enquête sur l'agglomération



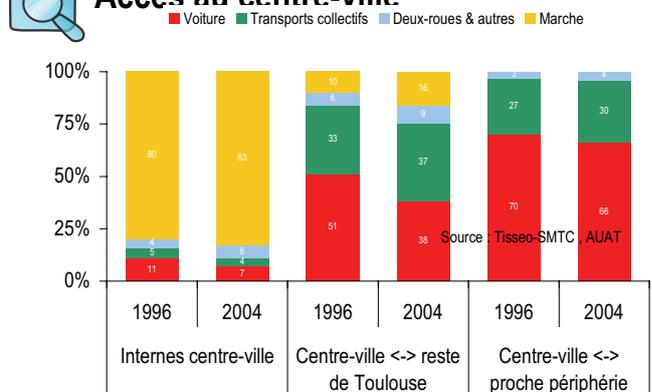
Répartition modale des déplacements



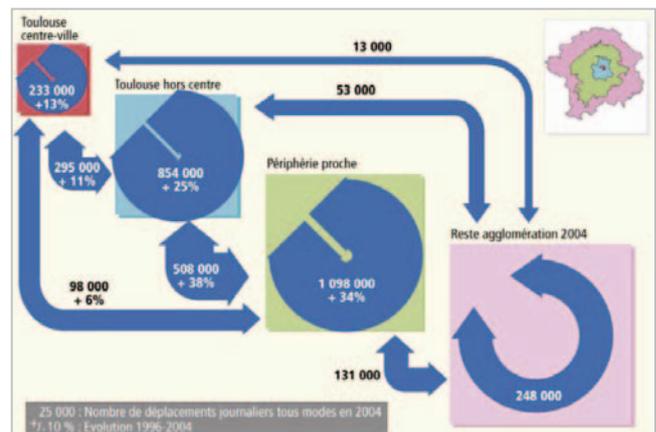
Entre 1996 et 2004, le nombre de déplacements en voiture dans l'agglomération (voir périmètre ci-dessous) a augmenté de 21 %, soit 300 000 déplacements journaliers supplémentaires. La « part de marché » de la voiture est toutefois en légère baisse, en raison d'un usage accru des autres modes, principalement deux-roues et marche à pieds. La part des transports collectifs urbains reste inchangée depuis 25 ans (8 %).

La part modale de la voiture dans l'agglomération toulousaine est l'une des plus forte de France (62%), A titre de comparaison, les enquêtes réalisées en 2006 dans les agglomérations de Lyon et Lille montrent des parts modales de la voiture respectivement de 47 % et 56 %, avec des tendances générales à la baisse.

Accès au centre-ville



La politique des déplacements menée ces dernières années a porté ses fruits sur les liaisons avec le centre-ville de Toulouse : l'usage de la voiture diminue au profit des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Ainsi, les habitants utilisent désormais autant les transports urbains que la voiture pour les liaisons entre le centre-ville et les autres quartiers de Toulouse. En revanche, d'importants efforts restent à faire pour desservir la périphérie, notamment en matière de liaisons avec les autres quartiers de Toulouse.



- Améliorer l'accessibilité aux lieux et équipements publics
- Aménager le centre ville et les quartiers (renforcer leur attractivité et promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture)
- Agir sur le stationnement afin de limiter l'usage de la voiture
- Sensibiliser à l'usage des modes de transport moins polluants



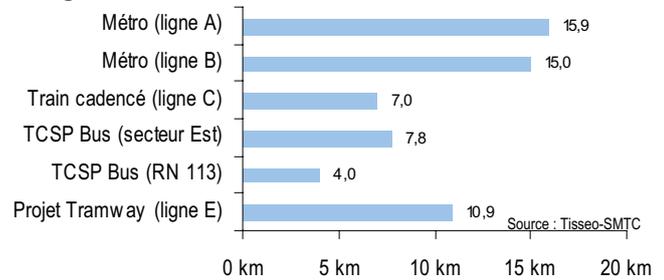
Auto-partage

- Solution économique et pratique, l'autopartage permet d'accéder simplement à une voiture pour des usages occasionnels. C'est un service d'intérêt collectif qui a pour objectif de réduire le nombre de voitures en ville et les nuisances liées à l'utilisation de celles-ci (pollutions, stationnement...).
- Plutôt que de disposer d'une voiture personnelle qui reste l'essentiel de son temps au parking, l'utilisateur d'autopartage dispose d'une voiture uniquement pour la durée de son besoin. Le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres membres.
- Les coûts d'achat, les efforts d'entretien des véhicules, l'assurance et les tracas de recherche de places de stationnement sont mutualisés. Ce concept existe sous différentes formes depuis les années 50, mais depuis une décennie, il devient une véritable alternative à la propriété individuelle d'une voiture dans les grandes agglomérations.
- Mobilib' est une structure associative qui développe actuellement le premier système global d'auto-partage à Toulouse. Les premiers véhicules seront disponibles courant 2009.

Plus d'informations : www.mobilib.fr



Voies en site propre (T.C.S.P.)



La réalisation de nombreux transports en commun en sites propres est aujourd'hui engagée. En plus du métro, la réalisation du tramway (ligne E vers Blagnac et Beauzelle) sera effective à l'horizon 2009 et la mise en oeuvre de lignes de bus sur des voies dédiées et prioritaires entre en phase opérationnelle (RN 113, liaison multimodale Sud-Est, voie du canal Saint-Martory...). Des aménagements spécifiques sont ainsi prévus en faveur du réseau bus sur les axes reconnus de développement privilégié de l'agglomération (boulevards multimodaux, entrées de ville). Ils visent à apporter aux usagers un « haut niveau de service ».

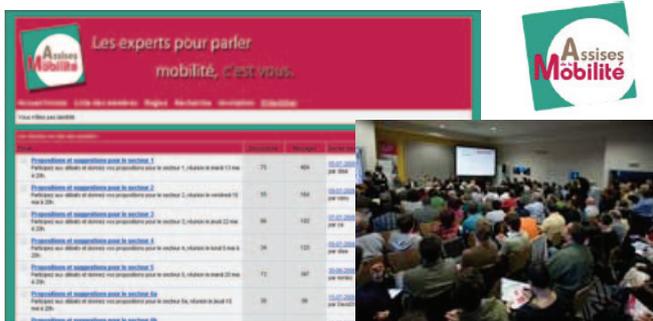


Les Assises de la Mobilité

Les Assises de la Mobilité, organisées en mai-juin 2008, à Toulouse mais aussi dans l'agglomération toulousaine, ont permis d'identifier les besoins de la population en matière de déplacements. Pour cela :

- des réunions publiques ont été organisées en présence des élus et des organismes concernés : à Toulouse, 7 réunions sectorielles ainsi que 4 réunions thématiques (Transports collectifs, modes doux, entreprises, voiture en ville) ;
- un site internet a été ouvert : programme et compte-rendus des réunions, forum de discussion ;
- des questionnaires ont été distribués afin de mieux connaître les habitudes de déplacement et les besoins en mobilité.

La mobilisation citoyenne autour des Assises de la Mobilité à Toulouse a été importante : 5000 personnes. Elle a permis d'établir des bases pour la rédaction d'un nouveau du Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui devrait voir le jour en 2009.



Quelques pistes de progrès...

- Soutenir activement les plans de déplacements des entreprises toulousaines
- Améliorer la mobilité des populations en cours d'insertion et en difficulté
- Généraliser le stationnement résident
- Mettre en place une « vraie » piétonnisation du centre-ville



action 27

Lancer un plan d'amélioration des itinéraires cyclables

Objectif 2008 : Poursuivre la résorption des discontinuités majeures

- 1 diagnostic réalisé
- 152 discontinuités identifiées
- 1 plan triennal de travaux engagé

Diagnostic qualitatif du réseau cyclable réalisé par le bureau d'études "Altermodal" fin 2006, en lien avec l'Association Vélo (152 discontinuités identifiées, 480 dysfonctionnements identifiés). Définition des opérations prioritaires et démarrage des opérations en 2007 : 15 discontinuités résorbées et 12,5 km de linéaire traités (350 000 euros), passage global de l'hyper-centre en "Zone 10" et autorisation de 39 rues en double-sens cyclables, mise en place de marquages en peinture verte.

- Action réorientée
- Action en cours**
- Action achevée



action 28

Déployer un système automatisé de location de vélos (vélos stations)

Objectif 2008 : Déployer 110 vélos-stations en libre service sur le centre-ville, soit 1200 vélos

- 135 vélo-stations mises en place
- 1 470 vélos disponibles en libre service

1400 toulousains sont abonnés à VélôToulouse au 1^{er} janvier 2008 et 2500 locations sont effectuées chaque jour. De nouveaux objectifs ont été fixés : 253 stations et 2400 vélos seront mis en service à l'automne 2008 afin de rendre ce service accessible à tous les Toulousains, au centre-ville comme dans les quartiers périphériques.

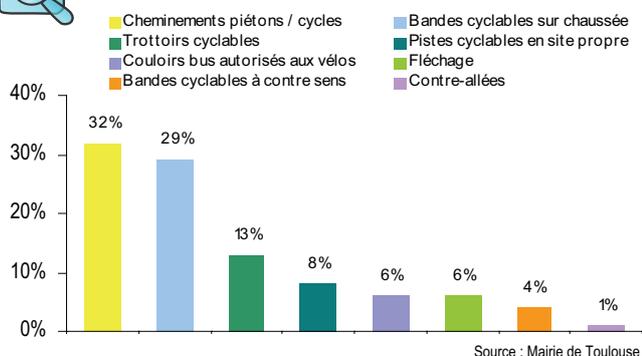
- Action réorientée
- Action en cours
- Action permanente**



Indicateurs d'« état »



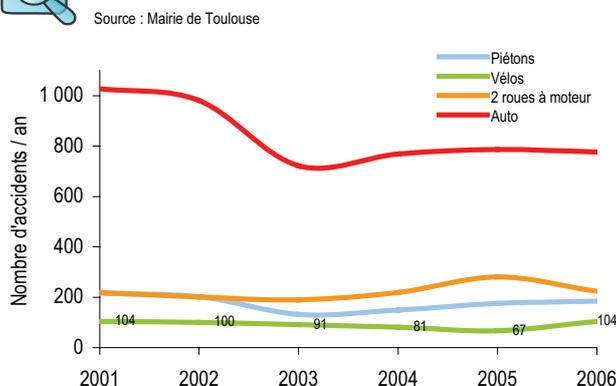
Linéaire cyclable par typologie



Les cheminements piétons/ cycles et les bandes cyclables sur chaussée représentent l'essentiel des 231 km de linéaire cyclable. Celui-ci se développe en moyenne de 15 km / an depuis 1990 et fait aujourd'hui l'objet d'un travail de sécurisation en partenariat avec l'Association Vélo (action n°27 de l'Agenda 21). En 2007, la priorité a été donnée au lien métro-vélo, à la piste du Canal du Midi ainsi qu'aux voies du centre-ville, plus dense en population.



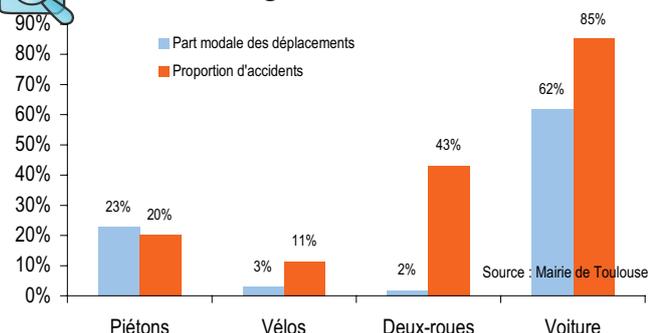
Accidentologie – nombre d'accidents



Entre 2001 et 2006, la baisse des accidents impliquant des automobilistes s'est globalement confirmée, tandis que le nombre d'accidents impliquant des deux roues motorisés a légèrement augmenté. L'accidentologie des piétons et vélos est stable sur la même période. En 2006, après trois années consécutives d'augmentation, le nombre total d'accidents corporels sur la commune de Toulouse est en légère diminution : -18 accidents corporels par rapport à 2005 et -76 accidents corporels par rapport à la moyenne des cinq dernières années.



Accidentologie – proportion d'accidents



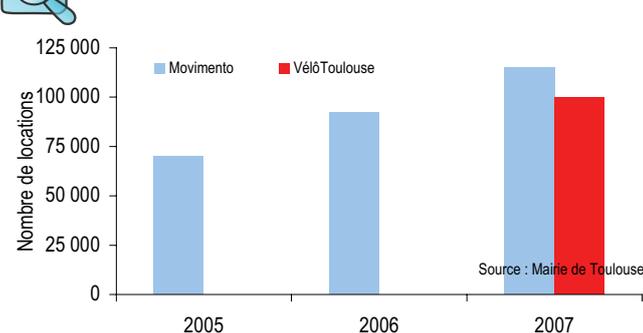
En 2006, les deux-roues motorisés représentent 1,8% des déplacements et sont impliqués dans 43,1% des accidents.

Les risques d'accident à vélo sont avérés, mais ils restent moins élevés que le sentiment d'insécurité et de vulnérabilité traditionnellement associé à la bicyclette. Les travaux de sécurisation des pistes et voies cyclables et l'extension du plateau piétonnier en centre-ville devrait permettre une réduction de ces accidents, à confirmer dès la fin de l'année 2008.

Nota : Le total des accidents est supérieur à 100%, car un accident peut impliquer plusieurs usagers (ex. : piéton et voiture)



Locations de vélos à Toulouse



Les deux systèmes de locations de vélos en place à Toulouse (Movimento et VéloToulouse) sont complémentaires et répondent d'une part au besoin d'intermodalité aux pôles d'échanges (gare SNCF, terminus métro) et d'autre part au besoin de bénéficier d'un mode de transport alternatif à la voiture près de chez soi. La croissance des locations de vélos devrait se poursuivre en 2008 avec le déploiement des vélo-stations automatisées depuis le centre ville vers les quartiers de Toulouse (253 stations et 2 400 vélos disponibles à terme).



Supports d'attache – arceaux vélos



Le vol de bicyclette reste un frein important au développement du vélo urbain. Dans le cadre des aménagements d'espaces publics (centre-ville, faubourgs, quartiers) et des nouvelles opérations d'urbanisme, la Ville de Toulouse systématise l'implantation de supports d'attache pour les vélos. Ce dispositif est complété depuis 2007 par l'implantation de vélos-stations automatisées, avec un maillage sur l'ensemble du territoire communal.

Quelques pistes de progrès...

- Dissuader les automobilistes de se garer sur les pistes cyclables et trottoirs (information, répression)
- Dissocier les usages vélo, piéton et voiture
- Compléter le dispositif Vélo Toulouse avec des stations « humanisées »
- Prévoir des campagnes de communication sur l'autopartage, l'éco-conduite et le gravage de vélos
- Augmenter les moyens municipaux alloués au vélo



action 29

Réduire les consommations énergétiques des bâtiments municipaux

Objectif 2008 : Publier en 2008 un diagnostic énergétique des bâtiments municipaux assorti d'un plan annuel de réduction des consommations

156 548
MWh consommés
21 038
tonnes de CO₂ émises

En 2007, - 6,2 % pour la consommation énergétique et - 9,9 % d'émissions de CO₂ pour les bâtiments municipaux par rapport à 2005. Le budget alloué aux dépenses énergétiques des bâtiments représente 57 % de la facture énergétique de la ville. Les consommations énergétiques des bâtiments municipaux seront développées dans l'axe 5.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 30

Réduire les consommations d'éclairage public

Objectif 2008 : Stabiliser les consommations en matière d'éclairage public, tout en développant le nombre de points lumineux (+ 3 % environ)

51 491
MWh consommés
63 041
lampes

En 2007, la consommation en matière d'éclairage public (118 kwh / habitant) a diminué de 9,6 % par rapport à 2005 alors qu'en même temps, le nombre de lampes augmentait de 4,4 % (1 lampe pour 7 habitants). Cette consommation inclut l'éclairage des voiries, les illuminations de Noël, la signalisation, les compteurs mixtes (bâtiments municipaux et éclairage public), ainsi que le mobilier urbain. Des dispositifs de réduction de tension sont actuellement à l'essai pour diminuer la consommation d'électricité aux heures avancées de la nuit.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 31

Réduire les consommations du parc véhicule municipal

Objectif 2008 : Augmenter le pourcentage de véhicules propres dans la flotte municipale

2 882 547
litres de carburant
53
véhicules propres

En 2007, - 0,8 % pour la consommation énergétique de carburants par rapport à 2005. Répartition de la consommation en fonction du type de carburant : 78,3% gazole, 11% fioul, 8,9% sans plomb, 1,3% GPL, 0,5% mélange, GNV 0,1%. La flotte de véhicules « propres » est restée quasiment constante depuis 2005, avec 40 véhicules GPL, 11 GNV et 2 électriques sur un total de 2 649 véhicules en engins motorisés en 2007 (soit 2 % de véhicules « propres »).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 32

Développer le réseau de chaleur SETMI

Objectif 2008 : Rendre obligatoire le raccordement au réseau de chaleur des constructions du GPV

10 000 logements
raccordés environ

En 2007, le réseau de chaleur SETMI a fourni 180 606 MWh de chaleur (93,4% sous forme d'eau surchauffée et 6,6 % sous forme de vapeur) mais également 13 341 MWh d'électricité. Cette récupération énergétique à partir de l'incinération des ordures ménagères permet d'éviter l'utilisation de combustibles fossiles supplémentaires et ainsi l'émission de 34 203 tonnes de CO₂ par an. Dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV), le raccordement au réseau de chaleur est désormais une obligation pour les nouvelles constructions.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 33

Créer une nouvelle centrale hydroélectrique (site de la Cavelatade)

Objectif 2008 : Augmenter de 10 à 15 % en moyenne la production d'électricité propre de la régie municipale d'électricité, et réalimenter le bras inférieur de la Garonne

17 291 MWh
d'électricité propre

La production d'électricité « propre » est assurée depuis 1922 par l'usine hydroélectrique du Ramier. Plus faible en 2006 et 2007 compte tenu du déficit hydrique de la Garonne, elle aura permis d'éviter en moyenne l'émission de 1200 tonnes de CO₂ par an. La production d'électricité propre de la Ville devrait augmenter avec l'aménagement de l'usine hydroélectrique de la Cavelatade (2010), mais aussi avec les productions solaires photovoltaïques des bâtiments municipaux.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 34

Des dispositifs solaires / géothermiques pour les nouveaux équipements municipaux

Objectif 2008 : Mener une étude énergétique « EnR » sur 100 % des nouveaux équipements municipaux

100 %
des nouveaux bâtiments
468 m² de capteurs
solaires installés

Depuis 2006, tous les nouveaux bâtiments municipaux font l'objet d'une étude comparative « Energies Renouvelables ». On dénombre au total 62 m² de capteurs solaires thermiques (ex : bâtiment du Muséum au Parc de la Maourine) et 406 m² de capteurs photovoltaïques (ex : piscine Nakache). D'autres projets d'installations solaires photovoltaïques sont prévus à court terme : école « Borderouge 3 », piscine/patinoire des Argoulets, auberge de jeunesse, bâtiment Job, Maison de l'Emploi Desbals, plusieurs centres petite enfance...

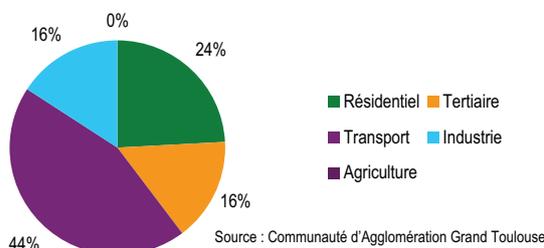
Action réorientée

Action en cours

Action permanente



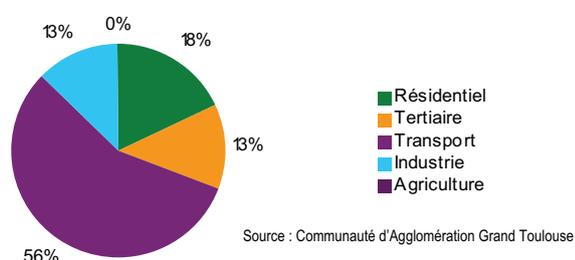
Consommation énergétique dans l'agglomération toulousaine (données 2005)



La consommation énergétique dans l'agglomération toulousaine est estimée à 1600 ktep, soit un peu plus de 25 % de la consommation énergétique régionale. Le secteur des transports représente la part la plus importante de la consommation énergétique avec 44 % (le périphérique toulousain représentant à lui seul près de 15 % des consommations). Le secteur résidentiel arrive en seconde position avec 24 % des consommations énergétiques de l'agglomération. La consommation énergétique de la commune de Toulouse (9 835 GWh en 1999, soit 846 ktep), représente quant à elle plus de la moitié des consommations de l'agglomération toulousaine.



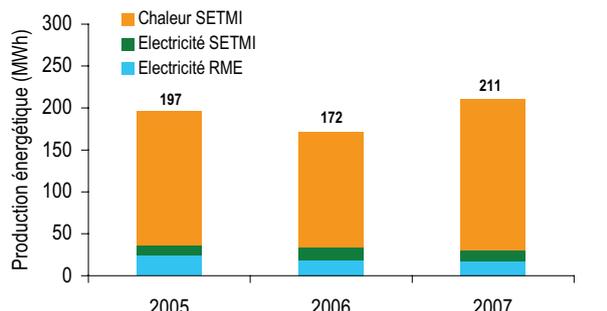
Emissions de CO₂ dans l'agglomération toulousaine (données 2005)



Les émissions de CO₂ dans l'agglomération toulousaine représentent 3,9 millions de tonnes par an, soit près de 30 % des émissions de CO₂ régionales. Plus de la moitié (58%) sont imputables aux transports. Le secteur résidentiel est la deuxième source importante d'émissions de CO₂ (18%), viennent ensuite à parts égales l'industrie et le tertiaire (13%). Les émissions de CO₂ de la commune de Toulouse (2 millions de tonnes en 1999), représentent plus de la moitié des émissions de l'agglomération toulousaine.



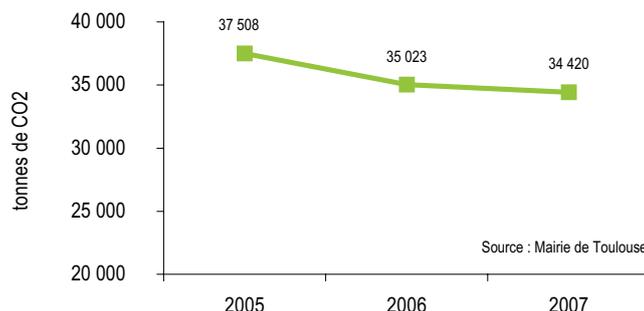
Production énergétique d'origine renouvelable



La production énergétique d'origine renouvelable à Toulouse provient d'une part, de l'énergie hydraulique de la Garonne (production d'électricité ; Régie Municipale d'Electricité) et d'autre part, de l'énergie dégagée lors de l'incinération des déchets urbains (production d'électricité et de chaleur ; Société d'Exploitation Thermique du Mirail). La production énergétique d'origine renouvelable est en moyenne de 194 GWh/an, avec une importante variabilité saisonnière.



Emissions de CO₂ de la mairie



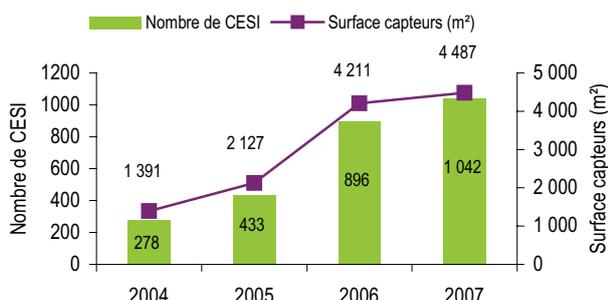
Les activités et services de la mairie de Toulouse sont générateurs de plus de 34 400 tonnes de CO₂, soit près de 2% des émissions sur le territoire communal. Les émissions de CO₂ de la collectivité sont très majoritairement imputables aux combustions d'énergies fossiles : bâtiments municipaux majoritairement chauffés au gaz naturel ; parc véhicules essentiellement composé de véhicules essence et gasoil. Les émissions de CO₂ de la mairie de Toulouse ont diminué de 8,2 %, entre 2005 et 2007, grâce aux efforts essentiellement réalisés sur les bâtiments.



Chauffe-eau solaires individuels

Haute-Garonne

Source : Conseil Régional Midi-Pyrénées / OREMIP



Dans le cadre du programme PRELUDE1 2000-2006, les particuliers ont bénéficié d'aides pour l'installation de Chauffe-Eau Solaires Individuels (CESI). Sur la période 2004-2007, cela représente au total 2649 CESI installés en Haute-Garonne (plus de 12 000 m² de capteurs solaires), dont 386 à Toulouse. Depuis 2005, il existe également des Systèmes Solaires Combinés (SSC) qui contribuent au chauffage des habitations, en plus de fournir de l'eau chaude sanitaire. Entre 2005 et 2007, 271 SSC (5 579 m²) ont été installés en Haute-Garonne, dont 24 à Toulouse. Ces dispositifs solaires permettent d'éviter des émissions de CO₂.

Quelques pistes de progrès...

- Réaliser un bilan carbone du territoire communal et du patrimoine municipal, en vue d'un Plan Climat
- Instaurer une exonération de taxe de foncière dépendant des gains d'efficacité énergétique des bâtiments
- Former les agents municipaux à l'éco-conduite et aux pratiques de réduction des consommations



action 35

Développer les dispositifs d'économie d'eau dans les bâtiments publics

Objectif 2008 : Equiper 100 % des nouveaux bâtiments municipaux de dispositifs d'eau

7 bâtiments publics équipés

Depuis début 2006, 169 dispositifs d'économie d'eau ont été mis en place, répartis sur 7 bâtiments publics : robinetteries temporisées, robinetteries à fermeture automatique, chasses d'eau à double commande, robinets thermostatiques, mitigeurs, des pommes de douche à faible débit. Tous les nouveaux programmes d'équipements municipaux (gymnase, piscine, crèche, groupe scolaire...) font l'objet de spécifications relatives aux économies d'eau.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 36

Prendre en compte le cycle de l'eau dans les opérations d'urbanisme

Objectif 2008 : Adopter une démarche de qualité environnementale dans 100 % des opérations d'urbanisme publiques

3 opérations d'urbanisme
2 nouveaux bâtiments municipaux

Depuis 2006, 3 nouvelles opérations d'urbanisme (Cartoucherie, Malepère, Borderouge place Nord) ont fait l'objet d'une étude sur le cycle de l'eau. 2 nouveaux bâtiments ont également bénéficié d'une étude sur le cycle de l'eau et ont mis en place des dispositifs tels que le renvoi des eaux pluviales dans les bassins aquatiques existants (ex : Centre Culturel Alban-Minville) et la couverture végétalisée (ex : Crèche de Borderouge).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 37

Améliorer la connaissance du sous-sol : Projet Bismuth

Objectif 2008 : Améliorer le suivi de la nappe, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif

3 000 sondages intégrés dans le modèle Bismuth
100 puits suivis en piézométrie

Le projet Bismuth est composé de 3 étapes. La phase I, consistant en la collecte et la mise en place de la base de données géologique et hydrogéologique, est achevée depuis fin 2004. La phase II, comprenant le suivi quantitatif des nappes et l'étude du potentiel géothermique a pris fin en juin 2008. Enfin, la phase III est en cours de préparation : modélisation 3D et extension de la base de données pour la géotechnique.

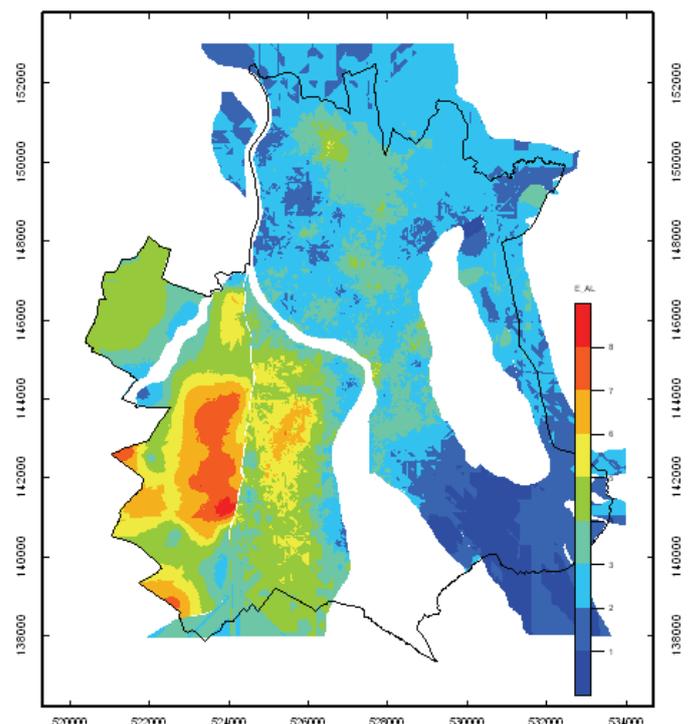
Action réorientée

Action en cours

Action achevée



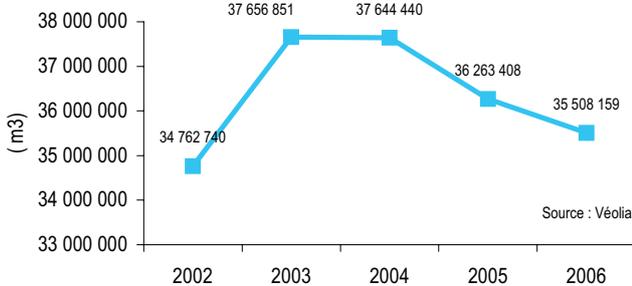
L'intégration du cycle de l'eau dans les opérations d'urbanisme (ci-dessus : ZAC de Borderouge)



Modélisation de l'épaisseur des formations aquifères sur la commune de Toulouse : profondeur croissante du bleu au rouge (projet BISMUTH)

Consommation d'eau potable

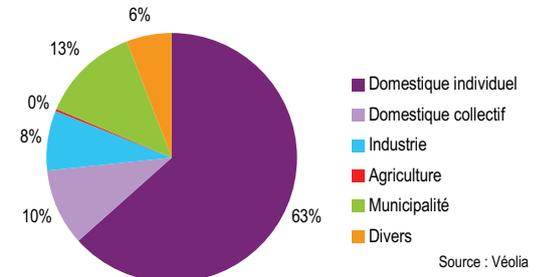
Evolution sur le territoire toulousain



En 2006, la consommation totale d'eau sur le territoire communal dépasse les 35 millions de m³. Cela revient à une consommation quotidienne par habitant de 164 litres d'eau potable, légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 150 litres. Les données 2007 ne sont pas disponibles.

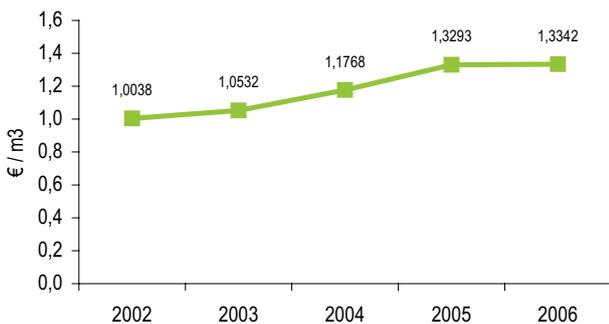
Consommation d'eau potable

Répartition par secteurs en 2006



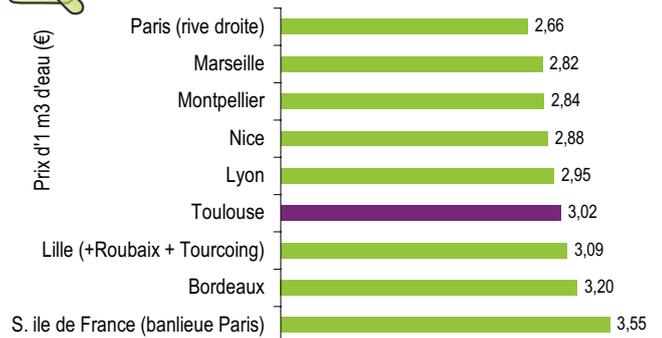
En 2006, la part liée à l'utilisation domestique (logement individuel et collectif) représente pratiquement les 3/4 de la consommation d'eau totale sur le territoire toulousain (73,3%). Avec un volume de 4 560 268 m³, la part liée à la consommation d'eau potable de la mairie de Toulouse est de 12,8 %.

Prix de l'assainissement - Collectif



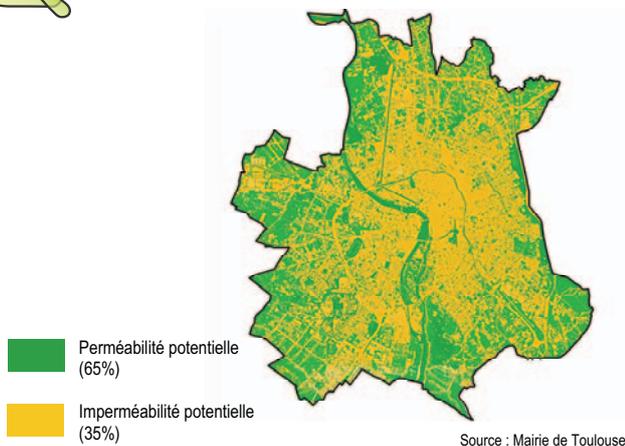
Depuis 2002, la compétence « assainissement » a été transférée au Grand Toulouse. Le prix de l'assainissement collectif est en régulière augmentation : il a augmenté de 33 % depuis 2002 alors que le nombre d'habitants raccordés au réseau n'a augmenté que de 2,6 % (54 592 habitants en 2006). La mise en place du plan « Ginestous 2000 » visant à améliorer les capacités épuratoires de la station d'épuration de Ginestous a nécessité des investissements dans des procédés de traitement plus performants.

Prix de l'eau – Grandes villes



Le prix de l'eau varie selon la localisation géographique, en fonction des coûts de distribution de l'eau potable et des coûts d'assainissement. A Toulouse, début 2006, il était de 3,02 €/m³, l'approvisionnement en eau potable comptant pour 44% et l'assainissement des eaux usées pour 56 % (redevances et taxes incluses). Le prix de l'eau moyen dans le bassin Adour-Garonne était de 3,09 €/m³ en 2006, en augmentation de près de 15 % depuis 2002.

Surface de territoire imperméabilisé



La surface de territoire imperméabilisé a été estimée en 1999 par une analyse de traitement d'images satellite SPOT : elle représente 1/3 de la surface communale. Les surfaces imperméables regroupent notamment les surfaces occupées par du bâti, par de la voirie. Les surfaces sont considérées comme perméables lorsqu'elles sont végétalisées : espaces verts, réseau hydrologique, terrains de sport.

Quelques pistes de progrès...

- Fixer des objectifs de réduction de consommation d'eau
- Favoriser la récupération d'eau de pluie, les toitures végétalisées, les parkings et chaussées drainants...
- Inciter à la prise en compte du cycle de l'eau dans toutes les nouvelles constructions publiques et privées



action 38

Planter chaque année 5000 nouveaux arbres hors remplacements

Objectif 2008 : Planter 5000 nouveaux arbres par an hors remplacements

4 659 arbres plantés par an, en moyenne

64 essences différentes

De 2005 à 2007, en moyenne, 4659 arbres ont été plantés par les services municipaux. Dans 25 % des cas, il s'agit de remplacements. Le nombre d'arbres dans la ville est en constante augmentation depuis 2005. Au 01/01/2008, on en dénombre 102 980 dont 23 420 sur voirie. Le choix des essences d'arbre et les modes d'entretien relèvent depuis plusieurs années d'une approche de développement durable (gestion différenciée). Pendant leur croissance, les arbres absorbent du CO₂ pour fabriquer de la matière organique (photosynthèse) : ils contribuent ainsi à stocker une petite partie des émissions de CO₂.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 39

Développer les jardins familiaux et partagés

Objectif 2008 : Evaluer les projets réalisés et créer de nouveaux jardins familiaux et de nouveaux jardins partagés

82 parcelles de jardins familiaux

4 parcelles de jardins partagés

76 familles et

5 associations impliquées

Depuis 2006, des parcelles de jardins familiaux et partagés ont été créées au Parc Monlong et à Pouvoirville. On dénombre ainsi à Toulouse 82 parcelles de jardins familiaux (totalisant 11500 m²) et 4 parcelles de jardins partagés (totalisant 1400 m²).

Sur le site de Monlong, les jardins partagés ont permis la réalisation de plusieurs projets en lien avec de nombreuses associations : un premier projet concernant l'initiation à la nature, un deuxième projet en lien avec l'espace culturel événementiel.

Un autre projet autour des jardins partagés est en cours dans les quartiers Reynerie et Bellefontaine dans l'objectif d'impliquer les habitants de ces quartiers.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 40

Réaliser un inventaire de la faune et de la flore sur les sites à enjeux

Objectif 2008 : Publier l'inventaire de la faune et de la flore sur les sites à enjeux

Identification des sites à inventorier en cours

Des inventaires faunistique et floristique ont déjà été réalisés à Toulouse, dans le cadre de la mise en place des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), les Zones d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), et les Sites d'Intérêt Communautaire (SIC). Les zones à enjeux nécessitant un inventaire sur le territoire toulousain sont actuellement en cours de définition (rédaction d'un cahier des charges en 2008, début des études en 2009). Les précédents inventaires avaient permis de recenser 26 espèces faisant l'objet de mesures de protection ou de conservation.

Action réorientée

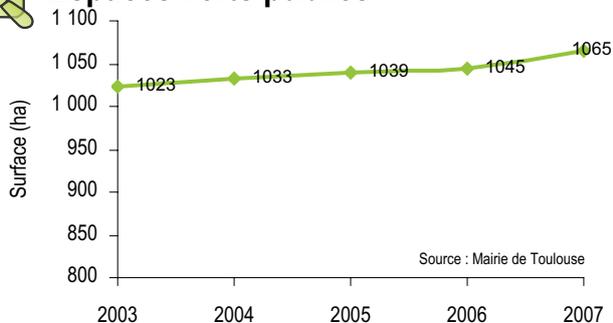
Action en cours

Action permanente





Espaces verts publics



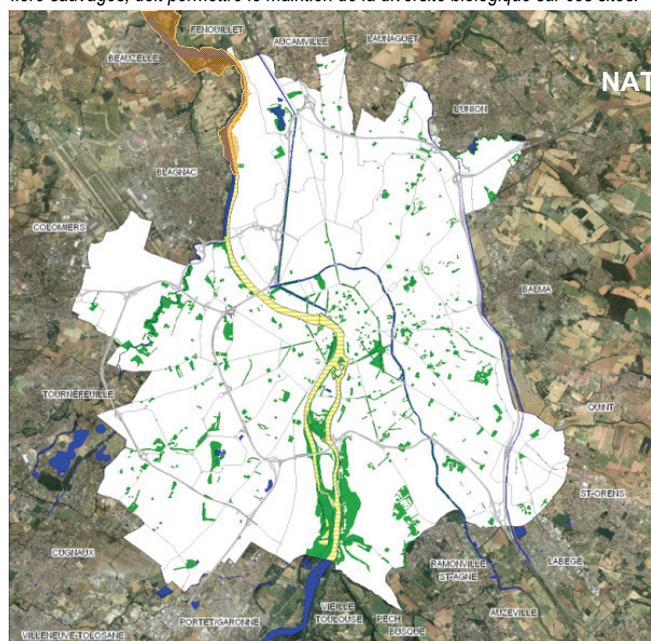
Les espaces verts publics comprennent les espaces naturels, les espaces aménagés ainsi que les terrains agricoles. Depuis 1972, l'offre en espaces verts publics a été multipliée par 22. Au 01/01/2008, les espaces verts publics représentaient 9 % du territoire communal. La quantité d'espaces verts disponible par habitant est de 24,5 m². A titre de comparaison, Bordeaux compte 15 m² / habitant et Nantes 35 m² / habitant.



Territoire protégé

Les zones naturelles protégées font l'objet de mesures réglementaires diverses : arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), espaces boisés classés (EBC), zones de protection spéciale (ZPS) et zones spéciales de conservation (ZSC). A Toulouse, ces zones sont majoritairement localisées aux abords de la Garonne. Les espaces boisés classés recouvrent 554 ha sur l'ensemble de la commune. 4 zones font l'objet d'arrêtés préfectoraux de préservation de biotope : l'île de Pessette, l'île St Michel, la zone de Palayre, le couloir de la Garonne. Dans le cadre du réseau Natura 2000*, la Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac » a fait l'objet d'un arrêté ministériel le 9 juin 2006. Sur la commune de Toulouse, elle concerne la partie Nord de la Garonne. Le territoire protégé constitue actuellement 8,1 % du territoire communal. Enfin, un projet de zone spéciale de conservation (ZSC) « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » a été proposé au réseau Natura 2000*.

* Le réseau européen des sites Natura 2000, constitué à partir de la directive européenne relative à la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages, doit permettre le maintien de la diversité biologique sur ces sites.



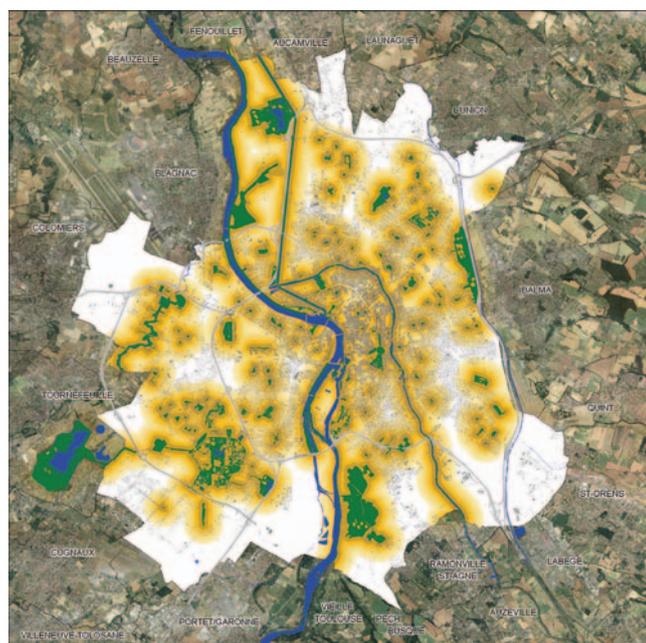
Espace Boisé Classé
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)
Zone Spéciale de Protection (ZPS)



Proximité des espaces verts publics

La multiplication d'espaces verts publics de petite taille a permis de développer la notion d'espace vert de proximité et de favoriser l'accessibilité des toulousains aux espaces verts publics à partir de leurs lieux d'habitation. Il reste cependant des zones dépourvues d'espaces verts de proximité.

Le croisement de données géographiques permet d'estimer la population résidente située à différentes distances d'un espace vert de proximité ou d'une coulée verte : 1 Toulousain sur 3 habite à moins de 100 m d'un espace vert de proximité ou d'une coulée verte, et plus de 9 Toulousains sur 10 résident à moins de 500 m d'un espace vert ou d'une coulée verte.



Accessibilité potentielle (Distances à vol d'oiseau de l'espace vert) :

- « Dans mon quartier » { [Orange bar]
- « Dans une rue proche » { [Yellow bar]
- « Dans ma rue » { [Small yellow square]

Quelques pistes de progrès...

- Relier les espaces verts entre eux par des coulées vertes (trame verte)
- Préserver le patrimoine arboré lors des demandes de permis de construire
- Favoriser la création de jardins de proximité



→ THEME X : DECHETS & PROPRETE URBAINE

→ Indicateurs de « suivi »

action 41 Mettre à disposition des habitants des autocollants STOP-PUB

Objectif 2008 : Distribuer 50 000 autocollants STOP-PUB

40 000
autocollants distribués

Diffusion actuelle des autocollants STOP-PUB via les mairies de quartier et l'accueil de l'Hôtel de Ville. Relais d'information via Capitole Infos et site internet.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 42 Aide financière destinée à encourager l'achat de composteurs individuels

Objectif 2008 : Financer à hauteur de 30€ l'achat de composteurs individuels, dans une limite de 2000 composteurs/an

400
bons d'achats distribués

Mise en place du dispositif de réservation de bons d'achats depuis janvier 2007. Communication réalisée au travers de Capitole Infos et des sites internet municipaux. Relais d'information auprès des Toulousains à renforcer.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 43 Augmenter le nombre de points d'apport volontaire au centre-ville

Objectif 2008 : Mettre en place de nouveaux points d'apport volontaire de déchets au centre-ville lors des nouveaux aménagements de voirie

43
points récup'emballages

En 2006, mise en place de 8 récup'emballages et 8 récup'verre supplémentaires, soit la quasi-totalité des emplacements disponibles en centre-ville. Etude actuelle d'autres implantations, selon les besoins des riverains.

Remplacement systématique des conteneurs aériens du centre-ville par des conteneurs enterrés (1^{er} trimestre 2008).

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 44 Gestion urbaine de proximité (GUP) dans les quartiers d'habitat social

Objectif 2008 : Extension de la GUP à de nouveaux quartiers d'habitat social

+1 quartier (Les Izards)
45 300 habitants
bénéficiaires au total

Déploiement du dispositif « GUP » conforme au calendrier de la convention-cadre 2006-2008. Amélioration constatée de la coordination technique entre les services de la Ville (propreté, maintenance), l'Etat et les bailleurs sociaux.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 45 Organiser des campagnes de communication sur la propreté urbaine

Objectif 2008 : Réaliser des campagnes de communication sur la propreté urbaine

2 grandes campagnes
de communication
20 000
sacs distribués

Deux campagnes de grande envergure (cinéma, télé, radio, affichage, édition d'un guide de la propreté) réalisées : l'une contre les déjections canines en novembre 2006 et l'autre pour le tri sélectif en avril 2007.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 46 Augmenter le nombre de canisites

Objectif 2008 : Mettre en place des canisites dans 10 % des jardins municipaux

73 canisites installés
au total
170 parcs et jardins

Mise en place de 58 canisites supplémentaires depuis 2006, soit 73 parcs et jardins actuellement équipés (sur un total de 170). Objectif de 10% des parcs et jardins équipés largement dépassé.

Action réorientée

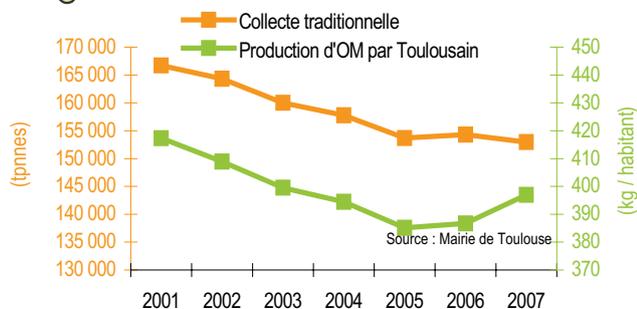
Action en cours

Action permanente

- Réduire à la source la production de déchets
- Renforcer la collecte sélective et la valorisation des déchets
- Renforcer la propreté urbaine



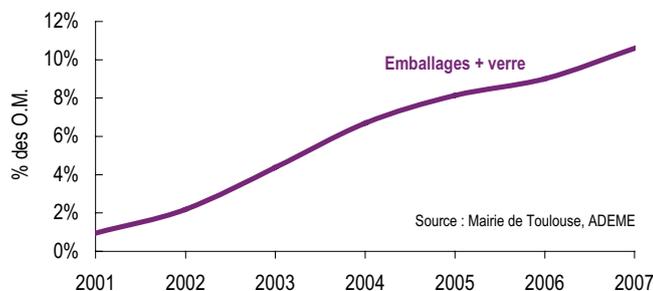
Ordures ménagères – Collecte traditionnelle



La quantité d'ordures ménagères collectée de manière traditionnelle (poubelles grises) est en diminution depuis 2001 (-8,2 %) avec la mise en place progressive de la collecte sélective (poubelles bleues), opérationnelle depuis 2004, sur tout le territoire. Toulouse dispose de 5 déchetteries/dépôts-relais, 442 récup' verre, 43 récup'emballages, 7 récup'huile. La production d'ordures ménagères (ménages, commerces et services) est de **397 kg/hab./an** en moyenne à Toulouse, contre 420 kg/hab./an en moyenne pour la France. Après avoir atteint un point bas en 2005 (385 kg/hab/an), la tendance est de nouveau à la hausse.



Tri sélectif (Valorisation "matière" des O.M.)

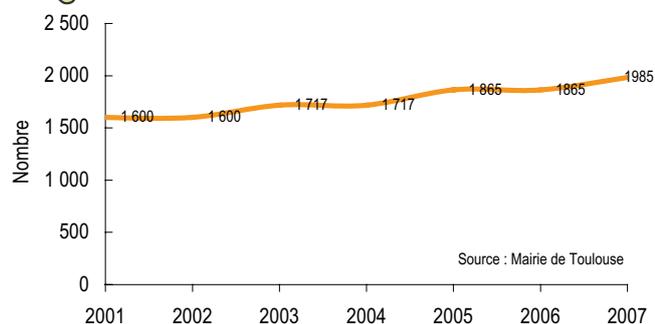


Chaque Toulousain trie en moyenne **32 kg/an** de matières issues d'emballages (et 14 kg/an de verre). C'est un chiffre inférieur à la moyenne nationale (40 kg d'emballages/hab./an), mais supérieur à la moyenne française en zone urbaine (24 kg d'emballages/hab./an).

Les habitants réalisent par ailleurs un tri de qualité : avec un taux de 13 % de déchets refusés après tri (et réorientés vers les circuits classiques), ils font mieux que la moyenne française de 20 % d'erreurs constatées en zone urbaine.



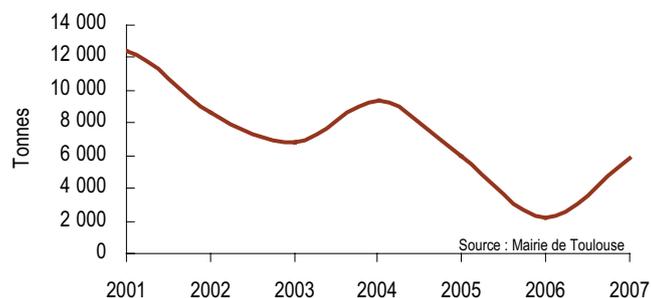
Corbeilles publiques



Le nombre de corbeilles installées sur le domaine public, en régulière augmentation depuis les années 90, est actuellement de 1985 unités, ce qui représente 1 corbeille pour 220 toulousains. Ces corbeilles publiques constituent un outil important de la propreté urbaine, qui fait cependant appel au civisme des habitants (ex. : papiers gras jetés à côté des corbeilles).



Dépôts sauvages



Les tonnages de dépôts sauvages à Toulouse présentent une tendance assez irrégulière, mais globalement à la baisse depuis 2001.

Le service « Allô Mairie », créé début 2006, a un domaine d'intervention étendu et permet aux habitants de signaler rapidement tout nouveau dépôt sauvage pour faire procéder à son enlèvement. L'amélioration de la signalisation des dépôts sauvages peut ainsi expliquer la hausse des dépôts sauvages en 2007.



Déjections canines

- * **53 000 chiens** à Toulouse
- * **5 tonnes** de crottes de chien déversées chaque jour
- * **227 Procès-Verbaux** dressés par la Police Municipale depuis début 2006

Toulouse plus propre

A nous tous de le décider !



5 tonnes de crottes de chiens qui sont déversées sur la chaussée chaque jour. Cela revient à 4,2 kg par an et par toulousain ! C'est pourquoi la mairie a décidé de se montrer plus dissuasive : depuis 2006, pour une crotte de chien non ramassée, il en coûte au maître minimum 38 euros et jusqu'à 450 euros. Une « brigade d'incivilités » constituée de policiers municipaux est chargée de faire appliquer cette réglementation.

Quelques pistes de progrès...

- Mettre en place une tarification incitative en fonction des quantités de déchets collectées par foyer (redevance déchets)
- Renforcer l'effectif de la brigade canine
- Communiquer sur le tri sélectif, notamment à destination des syndicats de copropriété et les agences immobilières



→ THEME XI : RISQUES, NUISANCES & SANTE PUBLIQUE

→ Indicateurs de « suivi »

action 47

Campagnes d'information de la population sur les risques majeurs à Toulouse

Objectif 2008 : Réaliser le DICRIM, organiser des réunions publiques et mettre en ligne des informations relatives aux risques sur le site internet de la Ville

1 300 visiteurs
rubrique internet
12 réunions
d'informations

L'information sur les Risques Majeurs à Toulouse prend des formes multiples : site internet www.toulouse.fr à la rubrique « Risques Majeurs », Commissions Locales d'Information et de Concertation (CLIC), Commissions Locales d'Information et de Prévention (CLIP), réunions du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI)... Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est en cours de réalisation. Il sera accessible dans les mairies de quartier, à l'accueil du Capitole et sur le site internet.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 48

Elaborer un « Plan de gestion du bruit » dans la ville

Objectif 2008 : Publier la cartographie sonore du territoire

Compétence transférée
au Grand Toulouse

Par décision préfectorale, le territoire de l'agglomération toulousaine a été retenu pour l'élaboration de la cartographie sonore. La compétence en matière d'études de bruit a ainsi été transférée en 2007 à la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse. Les premiers résultats de modélisation de l'environnement sonore seront disponibles fin 2009.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 49

Plan de Gêne Sonore : aide financière à l'insonorisation (aéroport Toulouse-Blagnac)

Objectif 2008 : Consacrer annuellement 472 351 euros à un fonds complémentaire d'insonorisation

472 351 € / an
29 % des logements
toulousains concernés par
le PGS insonorisés

La Convention Pluriannuelle de soutien financier à l'insonorisation des riverains de l'aéroport Toulouse-Blagnac, signée par les Collectivités territoriales en décembre 2007, prévoit dès 2008 le versement annuel par la mairie de Toulouse de 472 351 euros pour une durée de 4 ans, sous forme d'avance remboursable. Au 01/01/2008, 5 401 logements sur les 18 593 concernés par le Plan de Gêne Sonore avaient bénéficié de l'aide à l'insonorisation sur la commune de Toulouse.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 50

Replanification des champs électromagnétiques et cartographie des points d'émission

Objectif 2008 : Nouvelles implantations d'antennes, avec seuil maxi d'exposition de 3 V/mètre en tout lieu de vie fermé

Etude en cours

Réalisation d'une étude de relocalisation des émetteurs radio et TV afin d'optimiser la répartition des champs forts dans un souci de protection de la santé des riverains. Réalisation d'une nouvelle étude visant à la suppression totale du pylône de Bonheure.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 51

Implantations d'antennes de téléphonie mobile, mesure des niveaux de champs émis

Objectif 2008 : Couverture totale du territoire (objectif zéro « zone blanche ») et moins de 5 plaintes dans l'année

5 plaintes par an
en moyenne
10 mesures réalisées
par an en moyenne

Le nombre de plaintes en rapport avec des nuisances électromagnétiques est peu élevé et reste relativement stable depuis 2005. En parallèle, le nombre de mesures a quasiment doublé. Par ailleurs, la demande d'information sur les champs électromagnétiques est croissante (développement de la téléphonie mobile).

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) met à disposition sur internet une cartographie des stations radio-électriques et des mesures de champs réalisées (www.cartoradio.fr).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 52

Sensibiliser les scolaires aux causes et conséquences de l'obésité

Objectif 2008 : Sensibiliser tous les écoliers toulousains aux causes et conséquences de l'obésité

26 directeurs
de CLAE formés
32 CLAE fournissant
les goûters

Diverses actions de sensibilisation ont été engagées par la Ville et ses partenaires, notamment au niveau des Centres de Loisirs Associés à l'Ecole (CLAE) : formation des directeurs sur l'équilibre alimentaire, prise en charge du goûter des enfants après 16h30, projet « mange, joue, bouge en 3 sets gagnants », jeu « souris dans carie » sur l'hygiène bucco-dentaire. D'autres actions viendront compléter ce dispositif, courant 2008/2009.

Action réorientée

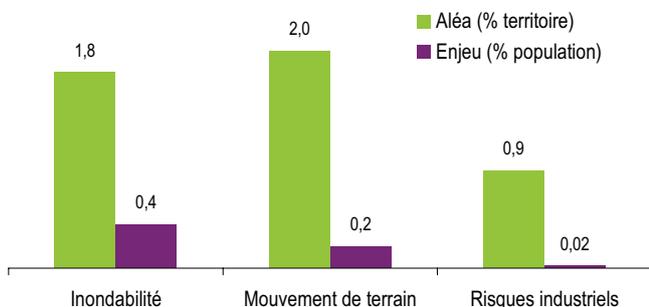
Action en cours

Action terminée

- Prévenir, protéger et intervenir face aux risques majeurs
- Prévenir, protéger et intervenir face aux nuisances sonores
- Prévenir les nuisances électromagnétiques et informer les Toulousains
- Mettre en place des dispositifs de prévention et de sensibilisation à la nutrition et à l'hygiène alimentaire

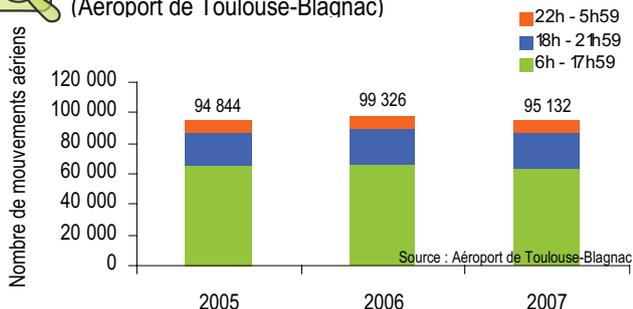
Risques naturels et technologiques (aléa et enjeu humain)

Source : Mairie de Toulouse



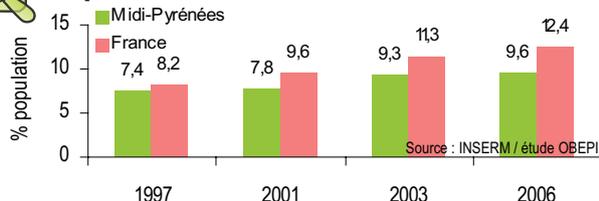
Les risques majeurs sont caractérisés par un aléa (surface communale soumise au risque) et un enjeu (population exposée). Les principaux risques majeurs identifiés à Toulouse, et pris en compte dans les règlements d'urbanisme sont l'inondabilité, les mouvements de terrain (glissements, retrait/gonflement des sols argileux) et les risques industriels (liés aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et aux établissements SEVESO). Pour répondre à ces différents risques (« prévenir, protéger et intervenir »), l'Etat associe la Ville et les collectivités territoriales à la définition et la mise en œuvre de Plans de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques.

Mouvements aériens (Aéroport de Toulouse-Blagnac)



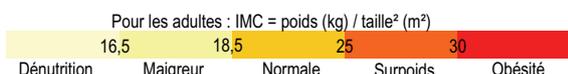
En 2007, le nombre de mouvements aériens à l'aéroport Toulouse-Blagnac est en diminution de 2,3 % par rapport à 2006, dans un contexte national d'augmentation du trafic aérien. En effet, tous les autres grands aéroports français ont vu leur nombre de mouvements aériens augmenter de 2006 à 2007 (jusqu'à +6,3 % pour l'aéroport Nice Côte d'Azur). Les vols de nuit (22h00-5h59) représentaient néanmoins 7 658 mouvements en 2007, valeur en hausse de 8,6 % par rapport à 2006. Ces vols nocturnes constituent une source de nuisance de premier plan pour les riverains de l'aéroport.

Population en situation d'obésité



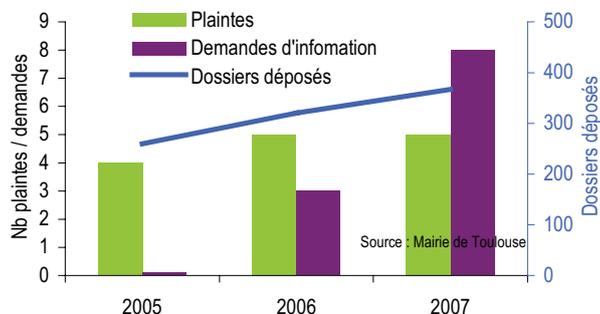
La population en situation d'obésité en Midi-Pyrénées a augmenté de 29,7 % de 1997 à 2006. La tendance est plus lourde au niveau national : + 51,2 %. Outre son fort retentissement psychosocial, le phénomène de surcharge pondérale est un facteur de risque de multiples pathologies : diabète, maladies cardiovasculaires, cancer du sein et de l'utérus par exemple.

Le surpoids et l'obésité sont définis à partir de l'IMC, indice de masse corporelle.



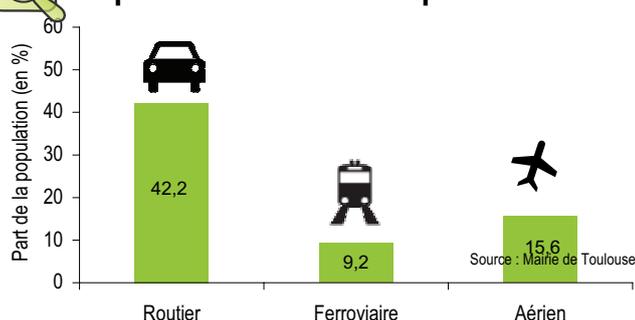
Une étude réalisée auprès de petits toulousains (3-4 ans) montre qu'ils sont 4,4 % en situation d'obésité et 7,8 % en surpoids. En Midi-Pyrénées, il existe un Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique : www.repop-toulouse.com

Champs électromagnétiques (téléphonie mobile et télévision mobile)



Le secteur de la téléphonie mobile et de la télévision mobile est en pleine expansion. A Toulouse en 2007, près de 350 dossiers d'implantation d'antennes ont été déposés pour la téléphonie mobile, auxquels viennent s'ajouter pour la première année 17 dossiers pour la télévision mobile. Ces données tiennent compte des créations de nouveaux sites d'implantation mais également des modifications de sites existants.

Population résidante exposée au bruit



Ce graphique fait état de la population potentiellement exposée aux différentes sources de bruit (données issues d'une estimation basée sur le croisement géographique de différentes données : recensement de la population, implantation des bâtiments, zones d'exposition potentielles au bruit). Les nuisances sonores dues au trafic routier sont prépondérantes devant celles du trafic ferroviaire et du trafic aérien : elles concernent potentiellement plus de 40 % de la population toulousaine. A niveau de bruit égal, les nuisances aériennes sont jugées les plus gênantes devant les nuisances dues au trafic routier et ferroviaire. L'OMS reconnaît la gêne sonore au-delà de 57 dB (Lden jour).

Quelques pistes de progrès...

- Interdire les vols de nuit
- Inciter à la pratique de l'exercice physique, pour la santé et l'environnement
- Renforcer l'éducation et la pédagogie sur les questions d'alimentation (santé, filières qualité, circuits courts...)



action 53

Développer les partenariats avec les bailleurs sociaux pour favoriser l'accès sociale à la propriété

Objectif 2008 : Accroître le nombre de logements consacrés à l'accès sociale à la propriété dans les ZAC publiques

3 013
dossiers aidés
prêt à taux zéro

Objectif de 50 % de logements en accession à la propriété pour toute nouvelle ZAC publique.

Depuis 2002, dispositif de Prêt à Taux Zéro mis en place par la Ville de Toulouse, en complément de celui de l'Etat. Au 31/12/2007, 3 013 dossiers acceptés pour un montant de plus de 20 millions d'euros. Par rapport à 2005, le nombre de prêts accordés en 2006 et 2007 a augmenté respectivement de 66 % et de 75 %.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 54

Créer des logements étudiants dans les ZAC publiques

Objectif 2008 : Accroître le nombre de logements étudiants, notamment dans les ZAC publiques

425
logements étudiants en
projet dans les ZAC

Près de 100 000 étudiants à Toulouse. Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Toulouse, 2 146 logements étudiants financés à Toulouse pour la période 2003-2006. En 2007, 246 logements étudiants livrés et 97 en cours de construction. Actuellement près de 8 000 logements disponibles en cité universitaire. Engagement de la Ville de Toulouse à construire 425 logements étudiants dans le cadre de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), notamment Borderouge, Cartoucherie et Montaudran.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 55

Signer une « Charte de Mixité » avec les professionnels de l'immobilier, afin de développer de logement social

Objectif 2008 : Appliquer systématiquement la Charte de Mixité pour les opérations publiques et privées supérieures à 25 logements

Charte signée
en 2006

Charte de Mixité Urbaine signée le 23 juin 2006 par le Grand Toulouse et les professionnels de l'immobilier : 20 % minimum de logements sociaux en ZAC et hors ZAC. La Ville de Toulouse a fixé des exigences plus fortes : 30 % en ZAC et entre 20 et 25 % hors ZAC selon la taille de l'opération.

600 à 700 nouveaux
logements sociaux par an

Pour atteindre l'objectif global de 20% de logements sociaux à Toulouse, une moyenne annuelle de 817 nouveaux logements serait nécessaire (202 en rattrapage SRU + 615 en accompagnement de la croissance urbaine). En 2006, on dénombrait 695 nouveaux logements sociaux à Toulouse.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 56

Etendre l'OPAH à de nouveaux quartiers

Objectif 2008 : Etendre l'OPAH aux autres quartiers du centre ville

229 logements
insalubres ou vétustes
réhabilités

Triple objectif des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : améliorer le confort des logements toulousains, développer l'offre de logements à loyers maîtrisés et de remettre sur le marché des logements vacants. OPAH Centre Ville, concernant les quartiers Bourse/Gambetta, St Rome/Puits Clos, St Pierre/St Sermin, menée sur la période 2000-2006. OPAH Grand Centre (voir ci-contre) programmée pour 2007-2010. 1 300 personnes renseignées par an en moyenne à l'antenne OPAH du centre-ville de Toulouse.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 57

Réaliser une étude sur la vacance de certains logements des quartiers anciens en vue de les remettre sur le marché

Objectif 2008 : Mettre en œuvre des actions de remise sur le marché des logements vacants du centre-ville

Etude sur logements
vacants à Toulouse
réalisée en 2007

2 000 logements vacants identifiés en centre-ville par l'étude menée par le cabinet Urbanis. 2 raisons majeures à la vacance : propriétaires de logements quelquefois insalubres n'ayant pas les moyens de réaliser des travaux, propriétaires plus aisés ayant été confrontés à des impayés de loyers. Préparation d'un nouveau dispositif de remise sur le marché de ces logements basé sur le pré-financement de travaux et la proposition de gestion locative et de garantie d'impayés.

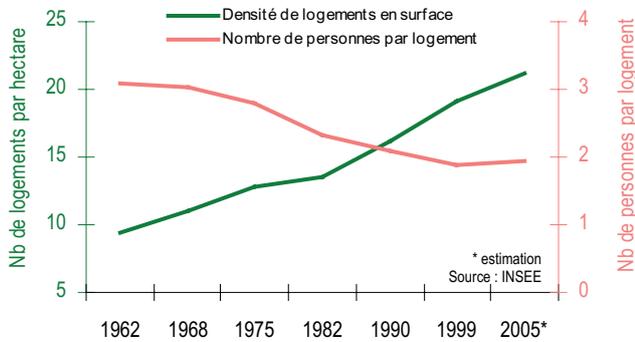
Action réorientée

Action en cours

Action achevée

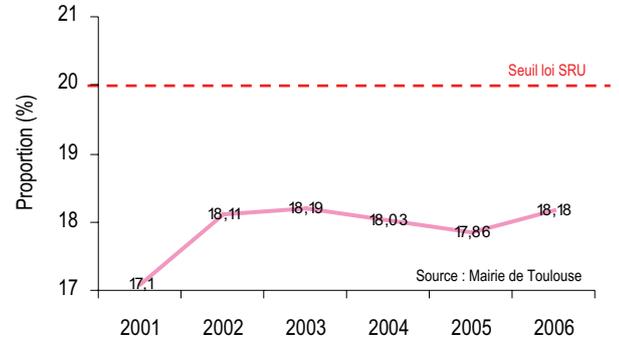
- Favoriser l'accès à la propriété
- Développer l'offre en matière de logements sociaux et la mixité sociale
- Soutenir la réhabilitation de logements anciens ou vétustes

Densité de logements et occupation



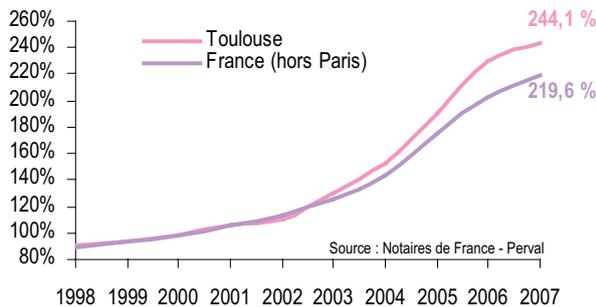
La densité de logements à Toulouse est en constante augmentation : depuis 1962, elle a plus que doublé, traduisant une forte période de construction. Parallèlement, le nombre d'habitants par logement n'a cessé de diminuer : de 3 personnes par logements en moyenne dans les années 60 à moins de 2 personnes (effet de la décohabitation : monoparentalité, logement étudiant, personnes âgées vivant seules...).

Proportion de logements sociaux



A Toulouse en 2006, le taux de logements sociaux est de 18,2 %, encore en dessous du seuil minimum de 20 % fixé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, dite SRU. En effet, les démolitions d'immeubles dans le cadre du GPV ont contrebalancé le nombre de logements sociaux construits depuis 2002. La ville de Toulouse concentre des logements sociaux de l'agglomération. La valeur 2007 du pourcentage de logements sociaux à Toulouse sera annoncée par le Préfet dans le courant du mois de novembre 2008.

Prix de vente – Appartements anciens

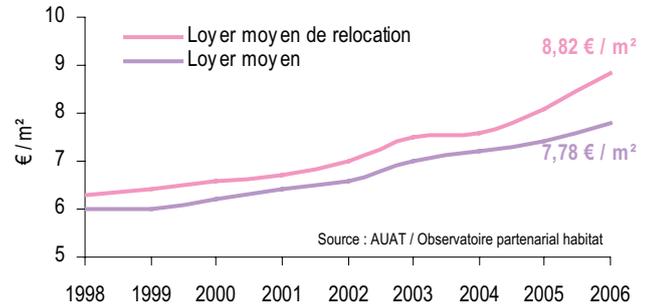


Après plusieurs années de très forte hausse du marché immobilier à Toulouse, plus encore que dans les autres grandes villes françaises, l'indice des prix « Notaires-INSEE » fait état d'un net ralentissement de la hausse des prix. Ce ralentissement traduit de réelles hésitations du marché, de ses intervenants, et notamment des acquéreurs.

Selon la chambre des Notaires de Haute-Garonne, les transactions enregistrées du 01/04/2007 au 31/03/2008 à Toulouse affichent un prix de vente moyen des appartements anciens de 2 476 € / m².

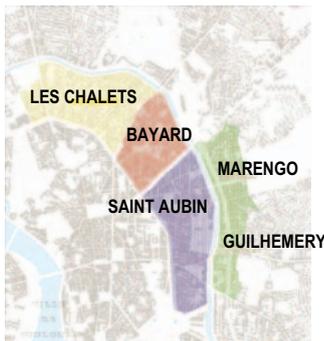
Loyers – Appartements

Moyenne sur l'aire urbaine toulousaine



Le loyer moyen à Toulouse a connu une forte augmentation depuis la fin des années 90 (+ 33 % en 10 ans), due à de vives tensions sur le marché immobilier. Le loyer de relocation, qui exprime l'état du marché de la location à Toulouse, est passé de 8,82 €/m² en 2006 à 9,02 €/m² en 2007 (progression de 6 % contre 9,3% entre 2005 et 2006). La moindre hausse des loyers de relocation constitue l'explication majeure du ralentissement du marché locatif privé toulousain. En effet, pour la première fois depuis 5 ans, plus d'un logement sur cinq s'est reloué sans augmentation de loyer, voire avec un loyer en baisse.

Lutte contre les logements insalubres et vacants – OPAH Grand Centre



Source : Mairie de Toulouse

L'OPAH Grand Centre concerne 5 quartiers pour la période 2007-2010 et poursuit les objectifs suivants : lutte contre l'insalubrité, lutte contre la vacance, maîtrise des loyers, développement durable. Une étude spécifique a permis d'estimer l'habitat potentiellement indigne à 350 logements et les logements vacants à 816 appartements. Une centaine d'immeubles présente également une vétusté apparente.

Quelques pistes de progrès...

- Créer un établissement public foncier local en partenariat avec les autres collectivités (maîtrise foncière)
- Implanter une Agence Immobilière à Vocation Sociale
- Promouvoir l'habitat partagé (coopératives d'habitat, projets d'habitat entre étudiants et personnes âgées...)
- Veiller à la mixité fonctionnelle au sein des quartiers
- Développer des projets de cités universitaires à proximité des transports en commun, en partenariat avec les communes voisines



→ THEME XIII : ACTION SOCIALE

↘ Indicateurs de « suivi »

action 58

Développer l'offre en matière d'accueil petite enfance (0-3 ans)

Objectif 2008 : Créer plus de 200 nouvelles places en crèche en 2006-2007

352
nouvelles places

Création de 352 nouvelles places en crèche sur la période 2006-2007 : augmentation de 11%. Au total, 7 800 petits toulousains (0-3 ans) sur 17 700 bénéficient d'un mode de garde (écoles maternelles, garde à domicile, assistantes maternelles indépendantes, crèches privées ou réservées, structures publiques et associatives). 4350 places en établissement d'accueil sont financées par la mairie (hors écoles).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 59

Développer les actions du Point Info Seniors

Objectif 2008 : Renforcer l'information mise à disposition au Point Info Seniors

83 722
contacts enregistrés

En 2007, 83 722 contacts enregistrés au Point Info Seniors, en forte augmentation (de 50 000 à 60 000 en 2005 et 2006) en raison du changement de billetterie de Tisséo (remise à jour des dossiers transports des 45 000 seniors concernés). Depuis son ouverture en 2002, le point Info Seniors accueille les Seniors et leur apporte des services et informations (libre accès internet, contacts plan canicule, maintien à domicile, activités sportives, culturelles et de loisirs).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 60

Soutenir les activités vecteur d'intégration, à l'espace social du Grand Ramier

Objectif 2008 : Développer les activités vecteur d'intégration (activités sportives, sorties nature...)

Activité football hebdomadaire
Activité lecture mensuelle
Autres activités ponctuelles

Les activités développées à l'espace social du Grand Ramier permettent aux personnes en difficulté sociale et financière, de recréer des liens. Parmi ces activités, des activités sportives (football, sortie vélo...), des activités culturelles (peinture, jeux de société, projections de film, exposition photo, concerts...) et des activités nature (balades, plantations de fleurs ...). En complément de ces activités, des groupes de parole sont organisés avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 61

Appuyer les associations de défense des droits des femmes

Objectif 2008 : Soutenir les activités émanant de la commission extra-municipale d'égalité hommes-femmes

29 associations soutenues
234 435 € alloués
41 projets mis en place

Les activités de la commission extra-municipale d'égalité hommes-femmes portent sur 3 champs : inégalités hommes-femmes, hébergement d'urgence des femmes et modes de garde adaptés aux mères isolées, formations à l'égalité pour les professionnels en secteur administratif et en secteur Enfance Jeunesse. Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, 41 projets sont soutenus par la Ville : insertion sociale, accompagnement vers l'emploi, droit des femmes, prévention santé, activités sportives/culturelles, soutien à la parentalité...

Action réorientée

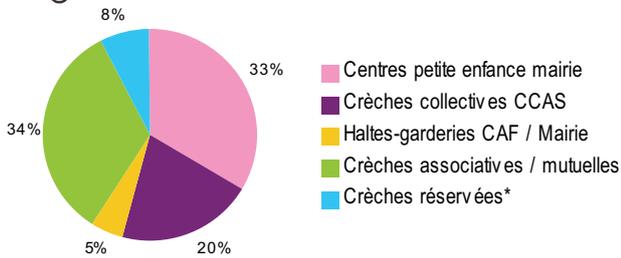
Action en cours

Action permanente

- Améliorer les dispositifs en faveur de la petite enfance
- Améliorer les dispositifs en faveur des seniors et de la mixité intergénérationnelle
- Développer la solidarité vis-à-vis des personnes en difficulté sociale
- Améliorer les dispositifs en faveur des personnes handicapées



Places d'accueil petite enfance (0 – 3 ans)



* réservées entreprises, hôpitaux, Conseil Général Haute-Garonne
Source : Mairie de Toulouse

4351 places d'accueil sont financées par la Ville pour les petits toulousains de 0 à 3 ans dans différentes structures :

- Accueil régulier en crèches collectives : 3 municipales, 15 CCAS, 10 familiales, 4 réservées, 33 associatives / mutuelles
- Accueil temporaire en halte-garderie : 12 CAF, 8 municipales, 5 associatives / mutuelles
- Centres multi-accueil : 9 municipaux, 20 associatifs / mutuels, 1 privé

Pour plus d'informations, un guide « L'accueil des petits toulousains de 0 à 3 ans » est disponible sur internet www.toulouse.fr



Personnes en difficulté - Places d'accueil

L'hébergement d'urgence : 2 centres d'accueil d'urgence (120 places), 8 structures d'accueil hivernal d'urgence (120 places), logements d'urgence Périssol (250 places), nuitées d'hôtel prises en charge par la Ville de Toulouse.

L'hébergement temporaire : 12 centres d'hébergement et de réinsertion sociale CHRS (370 places), 480 logements en résidence sociale, 350 logements avec allocation de logement temporaire ALT (600 places).

Sources : CCAS, CAF



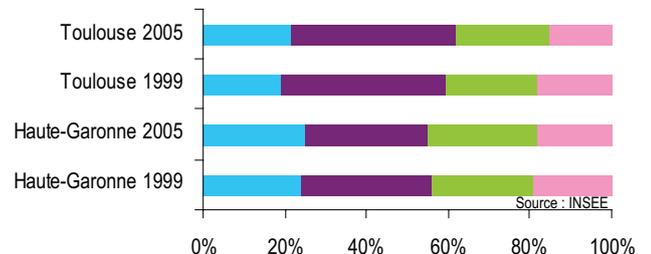
Une plaquette, disponible dans les mairies de quartier et les centres sociaux, répertorie l'ensemble des adresses utiles pour les personnes les plus démunies : hébergement, soins, vêtements, toilette et lavage des vêtements, nourriture, information, écoute. L'Espace Social du Grand Ramier offre des repas (hiver 7 jours / 7 midi et soir, en dehors 7j/7 seulement le midi), un point d'eau (douche, lavage du linge), un service de coupe de cheveux, un hébergement d'urgence (déclenchement du niveau 2 du Plan Grand Froid). De 2006 à 2007, la fréquentation du restaurant a augmenté de 13 % et celle des douches de 16 %.



Proportion des + de 60 ans

au sein de la population toulousaine et de Haute-Garonne

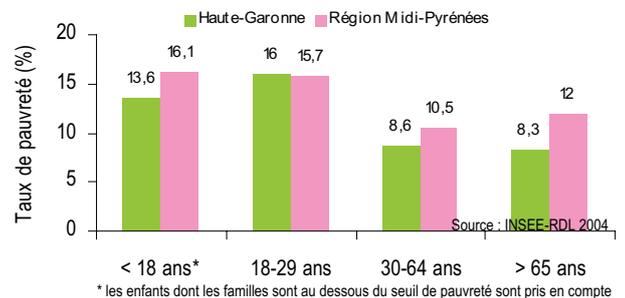
moins de 19 ans 20-39 ans 40-59 ans plus de 60 ans



Les + de 60 ans à Toulouse représentent 16 % de la population toulousaine en 2005, en léger recul (-2,5%) depuis le dernier recensement en 1999. Ce recul se réalise au bénéfice de la tranche des moins de 19 ans. Le profil démographique est légèrement différent au niveau du département : la part des seniors étant stable à près de 20 % et la part des jeunes actifs restant nettement plus faible que sur la commune de Toulouse.



Personnes vivant au dessous du seuil de pauvreté - Données 2004



* les enfants dont les familles sont au dessous du seuil de pauvreté sont pris en compte

Une personne en dessous du seuil de pauvreté a un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian (niveau défini par le fait que la moitié de la population soit au-dessus et l'autre moitié au-dessous). En 2004, le seuil de pauvreté correspondait à un revenu maximum de 788 € par mois. En moyenne en Haute-Garonne, 10,8 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (12,6 % en Midi-Pyrénées, 11,7 % en France). Les populations les plus exposées à Toulouse sont les jeunes de moins de 30 ans ainsi que les personnes seules avec ou sans enfants.

Quelques pistes de progrès...

- Créer des « maisons relais » mais aussi de « lieux de vie » adaptés pour accueillir les personnes sans logement
- Favoriser la mixité intergénérationnelle
- Aider à l'implantation de crèches d'entreprises dans les zones d'activité et les zones industrielles
- Obtenir le label gouvernemental d'égalité homme/femme
- Mettre en place l'accueil des étudiants par quartier
- Créer de nouvelles maisons de retraite



→ THEME XIV : CULTURE, SPORTS & LOISIRS

↳ Indicateurs de « suivi »

action 62

Création de l'Ostal d'Occitania, de la Calendretta San Cubra et du Conservatoire Occitan

Objectif 2008 : Fédérer un grand centre culturel pour témoigner de la richesse et de la vitalité de la culture occitane

Ostal d'Occitania
inauguré

(site Mal Cousinat 16/12/06,
site Dalbade 08/09/07)

Site Mal Cousinat dédié aux associations, lieu d'accueil et d'animation autour de la culture occitane. Site de la Dalbade accueillant le conservatoire occitan, l'école Calendretta San Cubra, une crèche associative et une salle polyvalente. En juin 2007, L'Ostal d'Occitania a accueilli de nombreuses manifestations dont des lectures dans le cadre du Marathon des Mots.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 63

Poursuivre le balisage historique en occitan

Objectif 2008 : Mettre en place une signalétique bilingue pour chaque nouvelle rue

600 rues
150 monuments

La double signalétique français / occitan permet à la culture occitane de rester bien présente dans la vie toulousaine. Le centre historique a bénéficié de cette opération avec plus de 600 rues et 3000 plaques apposées. 150 plaques émaillées ont été apposées sur les monuments.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 64

Favoriser l'expression des musiques actuelles

Objectif 2008 : Aménager une salle des musiques actuelles (SMAC)

SMAC à l'étude

Les musiques actuelles regroupent le jazz, les musiques du monde et urbaines, ainsi que les musiques électroniques. La Ville de Toulouse a souhaité la construction d'une salle emblématique dédiée aux musiques actuelles. Le projet est de nouveau en phase d'étude.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 65

Créer des friches culturelles

Objectif 2008 : Créer deux friches culturelles à vocation pluridisciplinaire, en direction des artistes

Friche Ernest Renan
inaugurée le 12/09/07

Friche Saint Simon
en cours

Friche Ernest Renan « L'imprimerie » dédiée aux arts plastiques et aux musiques actuelles ouverte en 2007 sur un espace de 720 m². 3 associations en résidence : le « Bond de la Baleine à bosse » (création contemporaine visuelle et plastique), « KMK Production » (Hip Hop), « Music'Halle » (musiques vivantes). Friche Saint Simon dédiée aux arts graphiques et aux danses contemporaines en cours d'instruction.

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 66

Actions pédagogiques de DD dans les centres de loisirs et de vacances

Objectif 2008 : Développer les activités pédagogiques et ludiques liées au développement durable

12 accueils de loisirs
7 accueils Jeunes
3 accueils adultes / aînés

16 centres de loisirs et de vacances à Toulouse accueillant les enfants de 6 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Activités liées au Développement Durable : ateliers, création artistique, animations, jardins, sorties « découverte du milieu », visites de sites, expositions, spectacles, projections de film... Thèmes principalement abordés : déchets, eau, milieu naturel. Le public adulte et les aînés partagent également un vif intérêt pour les actions de DD.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 67

Créer de nouveaux terrains de proximité et plaines de jeux

Objectif 2008 : Accroître l'offre en matière de terrains de proximité et plaines de jeux

3 nouvelles installations
sportives et de loisirs
1 nouveau site : CEAT

Nombreux équipements sportifs à Toulouse : 95 terrains de grands jeux, 90 gymnases, 13 piscines, 26 courts de tennis, 2 patinoires, 86 boulodromes, 7 skate-parcs... Nouveaux équipements depuis le 01/01/06 : salle de sports à Borderouge, City Stade à La Reynerie, gymnase à St Martin du Touch.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 68

Intensifier les campagnes incitant à la pratique du sport (bienfaits en terme de santé)

Objectif 2008 : Consacrer une rubrique dédiée aux bienfaits du sport dans le guide des sports et développer les campagnes de sensibilisation

2 campagnes d'affichage
réalisées
1 guide des sports
et 1 guide du vélo édités

Campagne « Sport et santé » (350 affiches + 3 000 dépliant) : incitation au sport pour des raisons de santé (lutte contre l'obésité, contre les maladies cardio-vasculaires...). Campagne « Fête du vélo » (60 affiches) : incitation à la pratique du vélo.
Guide des sports édition 2007 (20 000 ex.), guide du vélo (15 000 ex.).

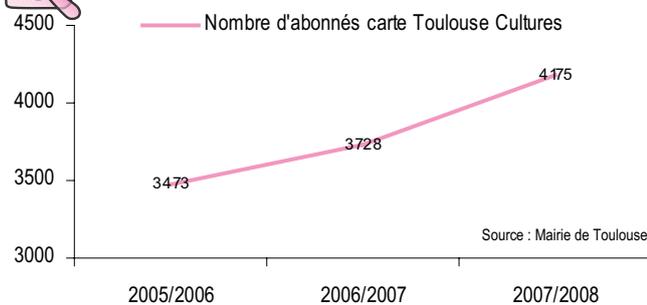
Action réorientée

Action en cours

Action permanente

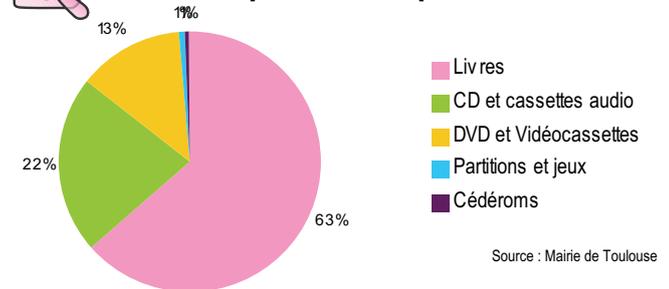
- Préserver et valoriser le patrimoine linguistique et culturel
- Encourager la création et la diffusion artistique pour tous les publics
- Développer l'animation socioculturelle dans tous les quartiers
- Faciliter l'accès aux pratiques sportives et de loisirs pour tous

Musées, théâtres, salles de concert



Sur la base d'une tradition musicale très forte (Bel Canto, opéra, opérette), Toulouse a développé son offre culturelle grâce à la rénovation d'équipements existants (Muséum, Théâtres Sorano et Garonne...), l'ouverture de nouveaux lieux comme la Cité de l'Espace en 1997 (266 442 visiteurs en 2006), le TNT en 1998 (97 736, saison 2005/2006), le Zénith en 1999 (353 950 entrées en 2007), ou encore le musée des Abattoirs en 2000 (119 884 entrées en 2007). Le développement de tarifs avantageux (carte Toulouse Cultures) a également permis à un public toujours plus nombreux d'accéder aux grands lieux culturels (Théâtre du Capitole, Ensemble des Jacobins, Muséum d'Histoire Naturelle...)

Bibliothèques municipales



En 2007, 2 475 002 prêts ont été accordés par les bibliothèques toulousaines (+105 % par rapport à 2002 et + 2 % par rapport à 2006) à 63 755 personnes inscrites. L'ouverture de la Médiathèque José Cabanis en mai 2004 a suscité l'engouement des habitants et représente aujourd'hui environ 60 % du total des prêts. Le réseau des bibliothèques compte une médiathèque, une bibliothèque d'étude et du patrimoine, ainsi que 20 bibliothèques de quartier (dont la dernière inaugurée le 26 juin 2008 à Croix-Daurade). 2 bibliobus complètent le dispositif (25 points desservis dans les quartiers).

Plus d'infos sur www.bibliothequedetoulouse.fr

Activités socioculturelles

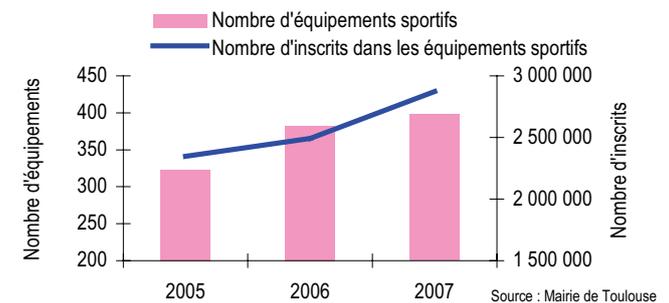
Saison 2006 / 2007

Source : Mairie de Toulouse

- **287 spectacles** (dont 115 pièces de théâtre et 105 concerts) pour un total de 427 représentations, **60 000 personnes** dont 19 000 jeune public ;
- **62 expositions** dans les galeries des centres socio-culturels : photographie, peinture ;
- **627 activités hebdomadaires** (pratique artistique, cours de sport) dont 270 encadrées par le service animation socio-culturelle, 16 000 personnes dont 4 100 jeune public ;
- **44 structures** : 7 centres culturels, 7 centres d'animation, 9 maisons de quartier, 14 structures d'accueil de jeunes et 7 MJC.

Près de 300 agents municipaux, répartis sur 52 000 m² de bâtiments, sont mobilisés pour les activités socio-culturelles de la Ville de Toulouse. Ils oeuvrent pour garantir l'accès du plus grand nombre à des pratiques de loisirs culturelles et sportives, créatives et éducatives pour l'intégration mutuelle des catégories sociales. Les initiatives d'animation sont principalement localisées dans les quartiers et intègrent désormais de plus en plus une composante « développement durable ».

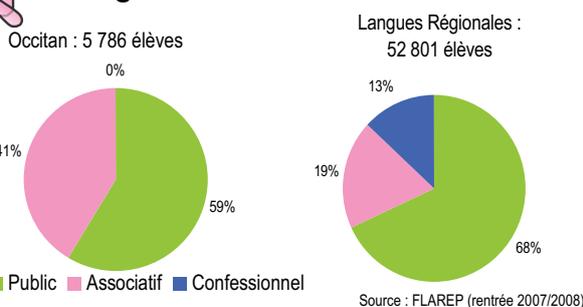
Activités sportives



En 2007, la Ville de Toulouse compte 398 équipements sportifs répartis sur près de 80 sites. Les 3 grandes missions du service des sports sont : permettre la pratique du sport au plus grand nombre de toulousains, gérer et entretenir les équipements sportifs, enfin assurer l'encadrement des activités physiques et sportive.

A noter que, Toulouse a été désignée par l'Equipe Magazine comme la grande ville (> 100 000 habitants) la plus sportive de France en 2007.

Enseignement occitan - France



Les « Calendretas », écoles laïques associatives sont au nombre de 5 en Haute-Garonne dont 2 à Toulouse (« San Cubran » et « Costa Pavada », 200 enfants environ). Une école publique toulousaine (Matabiau) propose également un enseignement en occitan. L'enseignement se poursuit en collège et lycées, puis à l'université du Mirail. En plus de contribuer à la transmission d'une culture et d'une identité régionale, l'apprentissage du français et de l'occitan permet d'améliorer les capacités cognitives et intellectuelles des enfants.

Plus d'informations sur : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/occitan>

Quelques pistes de progrès...

- Développer la vie culturelle dans les quartiers périphériques, au-delà des centres culturels
- Permettre aux parents de partager des sorties culturelles avec leurs enfants (gratuité)
- Favoriser l'accès à la culture dans le milieu scolaire et périscolaire
- Développer l'offre sportive, culturelle et de loisirs destinée aux personnes handicapées dans les quartiers



→ THEME XV : ACTIVITE ECONOMIQUE & EMPLOI

action 69 Soutenir l'implantation d'entreprises dans le cadre de la zone franche urbaine (ZFU)

Objectif 2008 : Créer 2 500 emplois salariés et non salariés pendant la durée du dispositif ZFU soit d'ici décembre 2008

1 560 entreprises
présentes en ZFU

3 049 emplois créés

La Zone Franche Urbaine est un dispositif qui permet de renforcer l'activité économique sur des quartiers touchés par l'exclusion en favorisant la création d'emplois de proximité. Ce dispositif, qui comprend des entreprises de secteurs diversifiés, est prolongé jusqu'en 2011. 35 % des emplois créés sont occupés par des personnes vivant en ZFU.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 70 Mettre en œuvre le Plan territorial de lutte contre les discriminations

Objectif 2008 : Lutter contre les discriminations à l'embauche

20 entreprises engagées
dans une charte de
diversité

Mise en œuvre en 2005 par la Ville et l'Etat d'un plan territorial de lutte contre les discriminations dont les missions sont : tenir un observatoire des discriminations, mobiliser les organisations privées et publiques (employeurs, employés), accompagner les victimes. Elaboration d'une charte de la diversité : les signataires veillent dans leurs recrutements au maintien de la diversité.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 71 Suivre l'évolution du commerce et de l'artisanat à Toulouse

Objectif 2008 : Réaliser un diagnostic commercial du centre-ville et une étude des causes et remèdes du recul de l'artisanat de Toulouse

**Diagnostic commercial du
centre-ville réalisé**

Etude Artisanat en cours

Création d'un service municipal en 2007, la Mission Commerce et Artisanat. Mise en place d'un observatoire du commerce et de l'artisanat (type d'activités, taille, secteur). Cette mission a en charge près de 11 000 commerces et services implantés sur la commune, dont près de 2 200 sont des points de vente de commerce alimentaire.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 72 Informer les entreprises des projets d'aménagement urbain

Objectif 2008 : Renforcer les actions partenariales pour une meilleure prise en compte des entreprises commerciales et artisanales dans les projets d'aménagement urbain

4
réunions de concertation

6 publications de journal

Création en 2006 d'un comité de pilotage commerce et artisanat regroupant la Ville de Toulouse et les Chambres Consulaires afin de lier projets d'aménagement urbain et implantations d'activités (ex : réaménagement de la Rue Alsace-Lorraine en 2007). Un journal « Place du commerce et de l'artisanat » a également été créé.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 73 Les producteurs locaux et commerçants « équitables » sur les marchés de plein vent

Objectif 2008 : Développer le commerce équitable et le commerce de produits issus de l'agriculture périurbaine

75
producteurs locaux

1
commerçant « équitable »

Plus de 30 marchés de plein vent présents à Toulouse : alimentaires, forains, marchés aux fleurs, à la volaille. Depuis 2006, la Ville de Toulouse accorde une attention toute particulière aux producteurs locaux et aux commerçants distribuant des produits équitables : un avis favorable leur est donné lors des commissions d'attribution des places de marché. Toutefois, peu de demandes ont été déposées.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 74 Soutenir le projet de développement de l'association ENVOI

Objectif 2008 : Soutenir l'insertion professionnelle

55 % des salariés en
contrat d'insertion et
suivis par
l'association ENVOI

Créée en 1996 par la Mairie de Toulouse et Airbus, l'association Envoi a pour mission l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi en difficulté. 3 grands domaines d'activité : développement informatique, maintenance et démantèlement de matériel informatique, récupération des Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE). Pour en savoir plus : www.envoi-toulouse.fr

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 75 Conseiller « Act 21 » dans le développement d'un logiciel de gestion de projet Agenda 21

Objectif 2008 : Soutenir techniquement une jeune entreprise régionale impliquée dans un projet de développement durable

3 réunions de travail
techniques

L'entreprise Act 21 a développé un outil informatique de gestion de projet développement durable en s'appuyant sur les différentes étapes de la démarche agenda 21 : diagnostic, stratégie locale de développement durable, plan d'actions, suivi et évaluation. La Ville de Toulouse, via la Mission Agenda 21, a fourni un retour d'expérience pour tester et améliorer ce logiciel. Plus d'information sur : www.act21.fr

Action réorientée

Action en cours

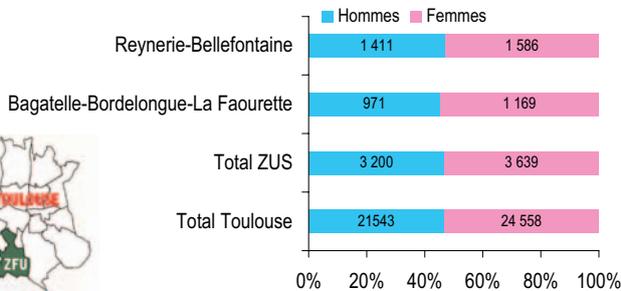
Action achevée

- Renforcer les secteurs d'excellence et diversifier les potentiels économiques
- Développer les dispositifs locaux pour l'emploi
- Produire et consommer plus propre et plus responsable socialement



Demandeurs d'emploi ZFU – données 2007

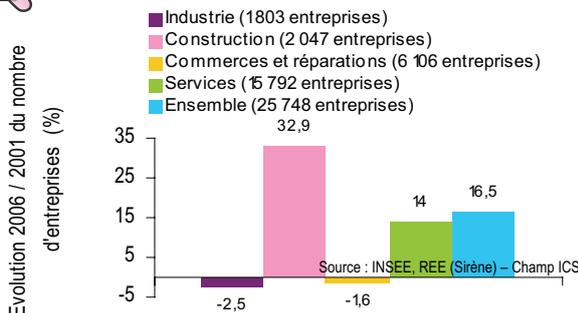
Source : ANPE



Créée en 2004 pour redynamiser la vie économique dans des quartiers touchés par le chômage, la Zone Franche Urbaine (ZFU) s'étend sur 660 ha et recouvre 2 Zones Urbaines Sensibles : Reynerie-Bellefontaine et Bagatelle-Bordelongue - La Faourette, dont les taux de chômage étaient respectivement de 39,8% et de 35,8 % en 1999 (contre 18,7 % en moyenne à Toulouse et 13,4 % au niveau national). Les prochains taux de chômage dans les ZUS seront connus grâce au recensement de la population de 2008. En 2007, l'ensemble des ZUS représente 14,8 % des demandeurs d'emploi de Toulouse. Les femmes représentent 53,3 % des demandeurs d'emploi à Toulouse (53,2% dans l'ensemble des ZUS).



Entreprises toulousaines



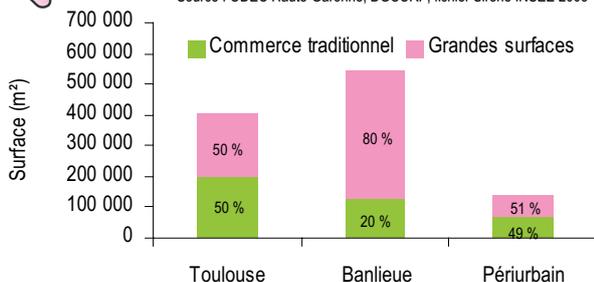
Toulouse comptait 25 748 entreprises sur son territoire en 2006 (soit 16,5 % de plus qu'en 2001), preuve du dynamisme économique de la ville et de son agglomération. Le secteur des services constitue une partie importante de l'économie toulousaine (61 % des entreprises et 71 % des salariés). Le nombre moyen de salariés par entreprise est plus élevé dans le secteur industriel (27) que dans la construction (5) et les commerces (5).

Globalement, le secteur de la construction a connu le plus fort développement depuis 2001 en terme de création ou d'implantation d'entreprises.



Surfaces commerciales

Source : ODEC Haute-Garonne, DGCCRF, fichier Sirene INSEE 2003

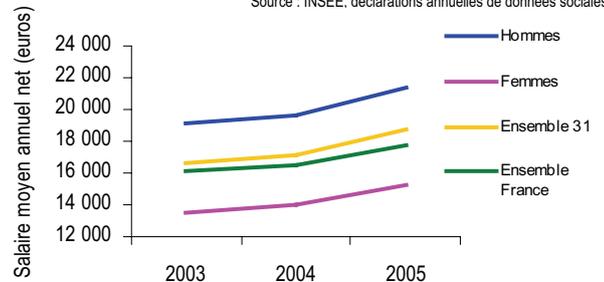


L'inventaire départemental des grandes surfaces commerciales (définies par une surface > 300 m²), réalisé par la préfecture de la Haute-Garonne fait état en juillet 2008 de 195 grandes surfaces pour 248 161 m² (+ 23 % depuis 2003). A noter que les supermarchés et hypermarchés n'en représentent que 30 % en surface. Un schéma de développement commercial sur l'aire urbaine de Toulouse a été adopté en mars 2005 afin de maintenir l'activité commerciale du centre-ville de Toulouse, face aux centres commerciaux de périphérie.



Salaire annuel moyen net - Haute-Garonne

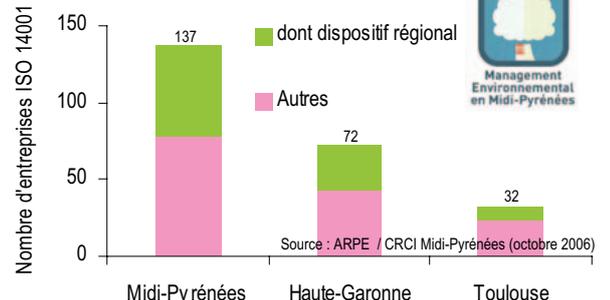
Source : INSEE, déclarations annuelles de données sociales



Le salaire annuel moyen net en Haute-Garonne est supérieur au salaire annuel moyen net en France : en 2005, + 5 %. S'il a augmenté de 2003 à 2005 (+13 %), force est de constater que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes ne s'est pas réduit (5 600 euros en 2003 et 2004, 6 100 euros en 2005). En 2005, les femmes en Haute-Garonne percevaient un revenu inférieur de 29 % à celui des hommes.



Management environnemental



Un dispositif régional de management environnemental coordonné par l'ARPE Midi-Pyrénées, l'ADEME, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) permet aux entreprises de se lancer dans une démarche de management environnemental, à leur rythme avec la possibilité à terme de demander la certification ISO 14001. D'autres méthodes de prise en compte de l'environnement et du développement durable existent comme l'éco-conception, l'analyse de cycle de vie (ACV), la démarche développement durable SD 21 000 mais celles-ci restent marginales.

Quelques pistes de progrès...

- Aider au maintien des commerces de proximité
- Obtenir le label gouvernemental « diversité »
- Inventorier les commerces biologiques et équitables
- Inciter à l'implantation de ressourceries / recycleries
- Rééquilibrer l'implantation des commerces de proximité (droit de préemption)
- Communiquer sur les modes de production et de consommation propres et responsables



→ THEME XVI : COOPERATION DECENTRALISEE

↘ Indicateurs de « suivi »

action 76 Développer les projets de coopération sous l'angle du développement durable

Objectif 2008 : Renforcer les coopérations techniques sous l'angle du développement durable

4 accords
de coopération technique

La Ville de Toulouse mène des actions de coopération technique avec plusieurs villes jumelées et intègre désormais progressivement dans ses programmes un volet « développement durable » : Hanoi, N'Djamena, St Louis du Sénégal (voir ci-dessous) mais également Chongqing (Chine) pour un programme de coopération sur le thème des transports. D'autres villes font l'objet d'accords de coopération, orientés sur les échanges économiques et culturels : Atlanta (Etats-Unis), Bologne (Italie), Elche (Espagne), Kiev (Ukraine), Tel-Aviv (Israël).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 77 Poursuivre la coopération avec Hanoi

Objectif 2008 : Appliquer un plan de sauvegarde et de mise en valeur à Hanoi, et ouvrir un centre de communication

Programme européen
Asia-Urb finalisé

Coopération avec la ville de Hanoi (2 600 000 habitants, Vietnam) depuis 1996. Actions de coopération 2006-2007 : restauration du patrimoine architectural (programme Asia-Urb), semaine culturelle de Hanoi à Toulouse (juin 2007), participation aux Assises de la Coopération décentralisée France / Vietnam.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 78 Poursuivre la coopération avec N'Djamena, notamment en matière de gestion municipale

Objectif 2008 : Mettre en œuvre les actions prévues par la convention : plan de gestion des déchets, actions d'amélioration de l'assainissement, de l'accès à la santé et aux activités sportives

1 nouvel axe de
coopération

Coopération avec la ville de N'Djamena (1 700 000 habitants, Tchad) depuis 1988. Actions de coopération 2006-2007 : appui à la gestion municipale (fiscalité locale), amélioration des services de base aux habitants, programmes sanitaires, création des bibliothèques de quartiers, projets d'assainissement, échanges culturels et sportifs, coopération en matière médicale, appui à la gestion des déchets urbains. Un nouvel axe de coopération est développé sur le thème des énergies renouvelables (installations solaires et éoliennes permettant le pompage d'eau).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 79 Renforcer la coopération avec Saint Louis du Sénégal

Objectif 2008 : Rapprocher les démarches d'Agenda 21 de St-Louis du Sénégal et de Toulouse

Etude de nouveaux
axes de coopération

Coopération avec la ville de Saint Louis du Sénégal (150 000 habitants, Sénégal) depuis 2003. Actions de coopération 2006-2007 : appui à la gestion municipale (fiscalité locale), coopération en matière médicale et sanitaire, actions culturelles (festival Rio Loco consacré au Sénégal en 2006), éducatives et sportives. Renforcement prévu des actions de coopération et des échanges techniques sur les problématiques d'assainissement, de déchets urbains, de démocratie de proximité et développement local.

Action réorientée

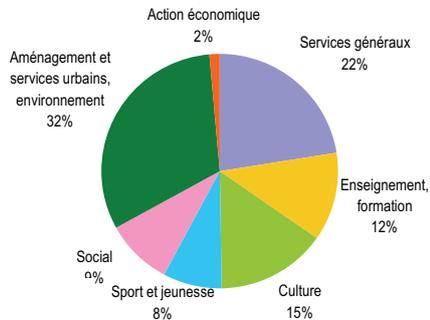
Action en cours

Action permanente



Budget municipal 2007

Coopération décentralisée



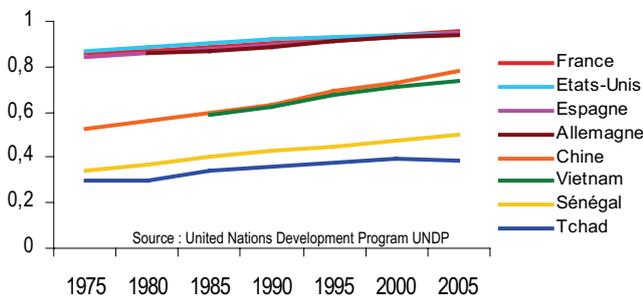
Source : Mairie de Toulouse

Le budget municipal (767,1 millions d'euros en 2007) se répartit entre plusieurs secteurs. Les relations internationales et affaires européennes (secteur Economie) ont bénéficié d'un budget d'environ 800 000 euros en 2007, dont la moitié pour la coopération décentralisée. Entre 2005 et 2007, le budget consacré à la coopération décentralisée a représenté à peine 0,04 % à 0,05 % du budget municipal. A titre indicatif, la déclaration du Millénaire, en septembre 2000, proposait aux chefs d'Etat de fixer un objectif de 1 % du budget national.



Indice de Développement Humain

Pays des villes jumelées à Toulouse

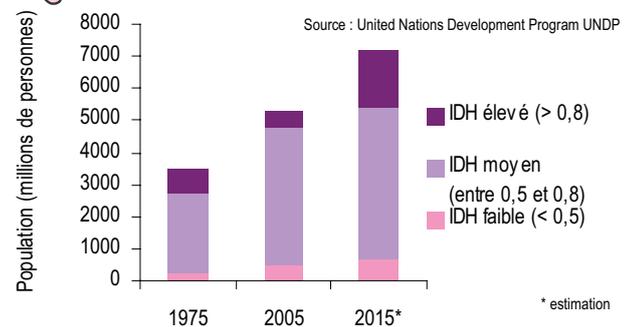


Source : United Nations Development Program UNDP

L'Indice de Développement Humain (IDH) est un indicateur créé et mesuré par les Nations Unies depuis 1990. C'est un indice compris entre 0 et 1, et combinant la longévité (espérance de vie à la naissance), l'éducation (taux d'alphabétisation et taux de scolarisation) et le niveau de vie (PIB avec correction du pouvoir d'achat).



Population mondiale – Niveaux d'IDH



* estimation

La population mondiale ne cesse d'augmenter : entre 1975 et 2005, elle a progressé de 83 %. Entre 2005 et 2015, les estimations donnent une augmentation d'encre 12 %. En 2005, la population à IDH faible représente 8 % de la population mondiale (et concerne 22 pays dont le Tchad et le Sénégal), la population à IDH moyen 66 % de la population (soit 85 pays dont le Vietnam), la population à IDH élevé 26 % de la population (soit 70 pays dont la France, l'Allemagne et l'Espagne).



Quelques pistes de progrès...

- Créer une maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Internationale
- Consacrer 1 % du budget municipal à la coopération
- Impliquer les citoyens et communiquer sur les actions de coopération décentralisée
- Participer à la semaine de la solidarité internationale
- Agir en partenariat avec d'autres collectivités (ex : Euro région)
- Dresser le bilan des actions de jumelage actuelles



→ THEME XVII : EXEMPLARITE DES AGENTS MUNICIPAUX

→ Indicateurs de « suivi »

action 80 « Plan de Déplacement Administration » (PDA) pour les agents municipaux

Objectif 2008 : Réduire la part des déplacements motorisés des agents municipaux

100 % sites concernés
9 000 agents
concernés soit 100 %

Plan de mobilité adopté en Conseil Municipal du 18 janvier 2008. Mesures prises : financement à hauteur de 50 % de l'abonnement de transports en commun, mise à disposition d'abonnements Vélo Toulouse dans les services, actions de sensibilisation (« Allons y à vélo » en juin). Mesures à l'étude : aménagement de douches et de vestiaires, logiciel interne de covoiturage...

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 81 Augmenter le parc vélo municipal

Objectif 2008 : Augmenter de 50 % le parc de vélos municipaux, soit 85 vélos supplémentaires sur 2 ans

102 vélos
supplémentaires
(+ 58 %)

De 2005 à 2007, augmentation de 58 % du nombre de vélos à disposition des agents municipaux soit 102 vélos supplémentaires. Au total, la Ville est propriétaire d'un parc de 702 vélos composé de 424 vélos propres à l'activité de certains services (animation socio-culturelle, affaires sociales, sports et loisirs) et de 278 vélos à disposition des agents.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 82 Faire imprimer à court terme toutes les publications municipales sur papier recyclé

Objectif 2008 : Faire imprimer dès l'été 2007 toutes les publications municipales sur papier recyclé

5 800 000
documents imprimés sur
papier recyclé

100 % des documents émis par le service Communication à destination des Toulousains sont imprimés sur papier recyclé. Documents à diffusion régulière : Capitole Infos, Toulouse Culture, dépliants sur les services municipaux. Documents à diffusion ponctuelle : guide du jardinage écologique, guide de la propreté et de la collecte sélective, flyers... Un effort reste à faire sur la réduction des volumes de papier et sur l'impression sur papier recyclé des documents émis par les services culturels (théâtres, centres socio-culturels...)

100 % des publications

Action réorientée

Action en cours

Action achevée

action 83 Collecte sélective des déchets dans les services municipaux et les écoles de la ville

Objectif 2008 : Recycler plus de 60 % du papier employé par les services municipaux

136 tonnes
de déchets collectés

31 sites municipaux &
84 écoles impliqués

Déploiement progressif de la collecte sélective depuis 2006. 31 sites municipaux concernés fin 2007, dont 29 équipés de corbeilles de bureau bleues. La proportion de déchets recyclables collectés dans ces sites est d'environ 40 %.

42 % des écoles de la ville actuellement équipées de corbeilles bleues (12 maternelles et 72 élémentaires). Dans les écoles, la mise en place du tri sélectif est généralement couplée à une action pédagogique de l'équipe enseignante sur le thème des déchets.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 84 Utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement

Objectif 2008 : Supprimer l'emploi des produits les plus polluants dans les services et lieux publics municipaux

2 sites
municipaux impliqués

2 établissements pilotes choisis pour expérimenter les produits d'entretien respectueux de l'environnement : la médiathèque et la bibliothèque du Périgord (site Marengo). Depuis 2007, nouvelle expérimentation sur le site « Valade ». Le recours aux produits éco-labelisés est faible : en 2007, sur un montant d'achat total de 713 840 € consacré aux produits d'entretien (services municipaux + écoles), ils représentent à peine 0,7 %.

Action réorientée

Action en cours

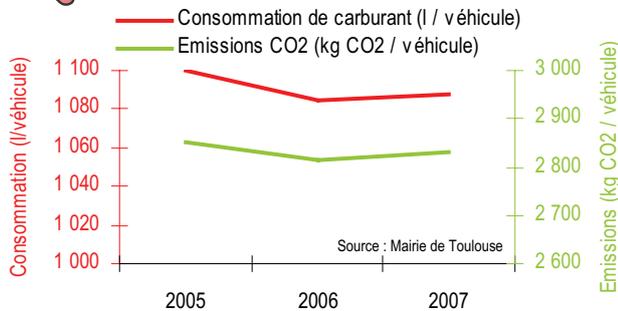
Action permanente

Indicateurs d'« état »



Flotte véhicule municipale

Emissions moyennes de CO₂ par véhicule

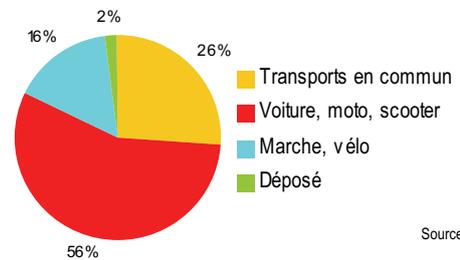


La Mairie de Toulouse dispose de 2649 véhicules et engins motorisés pour une consommation totale de 2 882 547 litres en 2007. Les émissions de CO₂, liées aux consommations de carburant, n'ont diminué que de 1 % de 2005 à 2007. Les véhicules dits « propres » au sens de la loi sur l'air (LAURE 1996) sont encore peu nombreux (53 véhicules) : véhicules au Gaz Naturel de Ville (GNV) ou au Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL), véhicules électriques.



Répartition modale des déplacements

Déplacements domicile-travail des employés municipaux

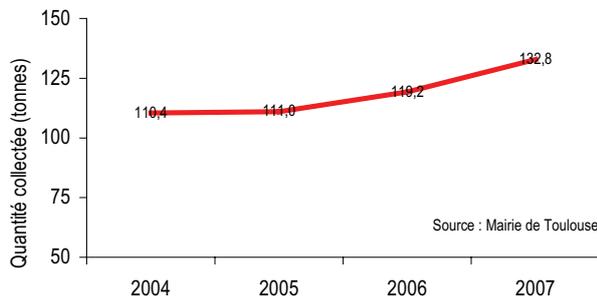


Préalablement à la mise en place du Plan de Déplacement Administration (PDA), une étude a été réalisée auprès des 9 000 agents municipaux en septembre 2007. 54 % des agents habitent Toulouse, 14 % d'autres communes du Grand Toulouse, et 32 % en dehors du Grand Toulouse. La distance moyenne parcourue par un agent se rendant à son travail est de 16,2 km. Le PDA, adopté en janvier 2008, prévoit le développement d'un ensemble de mesures destinées à réduire la part modale de la voiture particulière utilisée en solo.



Collecte des déchets spéciaux

Services municipaux

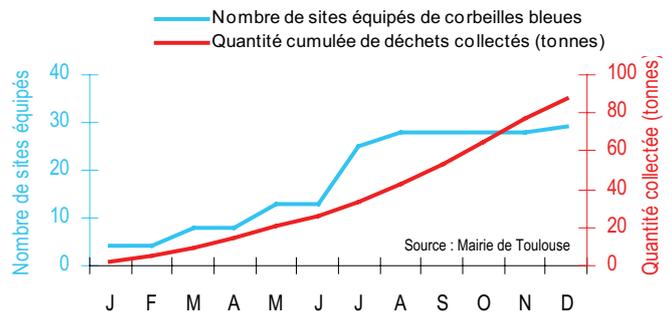


En raison de la toxicité de certains de leurs composants, les déchets dits « spéciaux » font l'objet de collectes et de traitements spécifiques. En 2007, 64 % des déchets collectés dans les services étaient des déchets liquides souillés (peintures, encres, solvants). Le Service Communal d'Hygiène et de Santé organise les différentes filières de récupération dans les services : Déchets Toxiques en Quantité Dispersée (ex : cartouches et toners d'imprimante), collecte de certains Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques depuis 2006 (ex : ampoules usagées). Il participe également à la collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (partenariat avec la DDASS).



Collecte des déchets recyclables

Services municipaux - 2007



En 2006, 2 sites (Carmes et Capitole) ont expérimenté le tri sélectif avec la mise en place de corbeilles bleues dans les bureaux. Le tri s'est généralisé en 2007 : 4 sites au total en janvier puis 17 en juillet pour enfin atteindre 29 sites en décembre. La quantité totale de déchets collectés par l'intermédiaire des corbeilles bleues s'élève à 87,9 tonnes, auxquelles il faut rajouter les 48,2 tonnes collectées sur les sites du TNT et des cuisines centrales (ils ne disposent pas de corbeilles bleues) pour avoir la quantité totale de 136,1 tonnes. Les écoles de la ville ne sont pas comptabilisées dans ces chiffres.



Quelques pistes de progrès...

- Consacrer 5 % du montant d'achat des produits d'entretien à des produits écologiques d'ici 2 ans
- Mettre en place le tri sélectif dans 50 % des écoles et 50 % des sites municipaux d'ici 2 ans
- Utiliser du papier recyclé pour la totalité des documents municipaux (internes, destinés à la publication)
- Participer à l'abonnement « Vélô Toulouse » aux agents municipaux intéressés pour leurs trajets domicile-travail
- Mettre en ligne la totalité des publications municipales



→ THEME XVIII : ECO-GESTION DES SERVICES & BATIMENTS MUNICIPAUX

→ Indicateurs de « suivi »

action 85

Développer la télégestion du chauffage et de l'éclairage des bâtiments municipaux

Objectif 2008 : Mettre en place un système de télégestion dans tous les nouveaux équipements municipaux

255 bâtiments municipaux équipés

A ce jour, tous les nouveaux bâtiments sont équipés mais aussi tous les bâtiments jugés les plus énergivores (groupes scolaires, piscines...) ou à occupation intermittente (salles de spectacles). Au total, 11 % des bâtiments sont équipés d'un dispositif de télégestion du chauffage et de l'éclairage, permettant de réaliser des économies d'énergie significatives, pendant la nuit et les week-ends.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 86

Etiquetage « énergie / CO₂ » et classement des bâtiments municipaux

Objectif 2008 : Afficher les performances énergétiques des principaux bâtiments municipaux

216 équipements municipaux équipés

Affichage des consommations énergétiques et des émissions de CO₂ des principaux bâtiments municipaux depuis janvier 2007 (représentant 63 % de la surface totale des bâtiments municipaux). Système informatisé de suivi mensuel des performances énergétiques de chaque bâtiment public dans le temps en projet pour début 2009.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 87

Mettre en place des dispositifs d'économie d'eau et de valorisation des eaux pluviales

Objectif 2008 : Etudier systématiquement la possibilité d'un recours à des dispositifs d'économie / récupération d'eau pour les nouveaux projets

100 % des nouveaux bâtiments équipés

1 343 dispositifs d'économie d'eau posés depuis 2000 : robinetterie temporisée ou à fermeture automatique, chasses d'eau à double commande, douches à faible débit, mousseurs, réducteurs de pression. Dispositifs de valorisation des eaux pluviales : couverture végétalisée, renvoi des eaux pluviales dans les bassins aquatiques existants. Les nouveaux bâtiments font l'objet d'une étude systématique sur la prise en compte du cycle de l'eau.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 88

Optimiser l'arrosage des espaces verts

Objectif 2008 : Systématiser la mise en place de dispositifs d'optimisation de l'arrosage sur tous les espaces verts

630 000 m³ d'eau consommée en 2007
710 ha d'espaces verts

Consommation d'eau potable destinée à l'arrosage des espaces verts en réduction de 19 % par rapport à 2005, malgré l'augmentation de 3,8 % de la surface en espaces verts. Les dispositifs d'optimisation de l'arrosage permettent le déclenchement de l'arrosage en fonction du taux d'humidité présent dans le sol (mesure hygrométrique). 45 sites équipés en 2007.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 89

Gestion différenciée et lutte biologique dans le cadre de l'entretien des espaces verts

Objectif 2008 : Etendre sur 3 ans la gestion écologique des espaces verts à l'ensemble du patrimoine vert géré par la ville

462 ha d'espaces verts en gestion différenciée
138 sites en PBI dont 52 jardins

2 techniques : la gestion différenciée (techniques alternatives aux produits chimiques pour la lutte contre les nuisibles et les maladies) et la protection biologique intégrée PBI (moyens biologiques de lutte contre les nuisibles et les maladies permettant de les maintenir en dessous d'un seuil acceptable). Les surfaces en gestion différenciée ont augmenté de 25 % de 2005 à 2007, le nombre de sites en PBI de 27 %.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 90

Développer l'agriculture raisonnée sur le domaine agricole de Candie

Objectif 2008 : Diminuer le recours aux produits phytosanitaires et aux engrais

8 traitements par an en moyenne sur la vigne
Pas d'engrais chimiques

Domaine de Candie : 425 ha (300 ha de culture céréalière, 25 ha de vigne et 100 ha non cultivés). Amendement des sols réalisé avec le compost municipal. Aucune utilisation d'engrais chimiques. Nombre de traitements phytosanitaires (insecticide, fongicide et anti-pourriture) variable selon l'état des cultures. Exemple pour la vigne : 8 traitements par an, contre parfois 18 traitements par an en France !

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 91

Réaliser un guide des pratiques durables en matière de jardinage

Objectif 2008 : Opération finalisée, avec renouvellement éventuel des guides si nécessaire

14 000 guides distribués

Edition du guide du jardinage écologique (à 14 000 exemplaires), distribution lors des journées portes ouvertes des Serres Municipales en 2007. Guide réimprimé pour 2008, disponible au Capitole, dans les mairies de quartier mais également sur www.toulouse.fr

Action réorientée

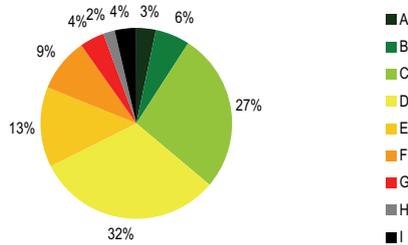
Action en cours

Action permanente

- Réduire la consommation énergétique des bâtiments municipaux et développer l'usage des énergies renouvelables et non polluantes
- Collecter, réutiliser et valoriser les eaux pluviales
- Gérer durablement les jardins et espaces verts



Bâtiments publics - Consommations énergétiques



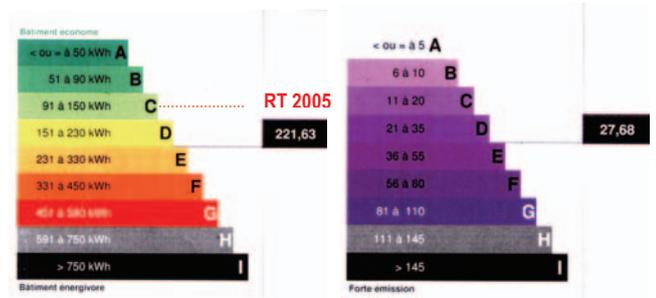
Source : Mairie de Toulouse

L'affichage des performances énergétiques sur les principaux bâtiments municipaux a permis d'établir en 2007 un premier état des lieux : 36 % bonne (A à C), 45 % moyenne (D et E), 19 % mauvaise (F à I). Cet état des lieux sera affiné et complété à partir de 2009 (base de données pour l'ensemble du patrimoine). En moyenne, les bâtiments municipaux se situent en **classe D** avec 222 kWh_{EP}/m².an et 28 kg CO₂/m².an. A titre de repères, la réglementation thermique applicable à la construction (RT2005) correspond à environ 100 kWh_{EP}/m².an et le label « Bâtiment Basse Consommation » à 45 kWh_{EP}/m².an à Toulouse.



Etiquettes Energie / CO2

Moyennes des bâtiments municipaux > 1000 m²



Etiquette Energie

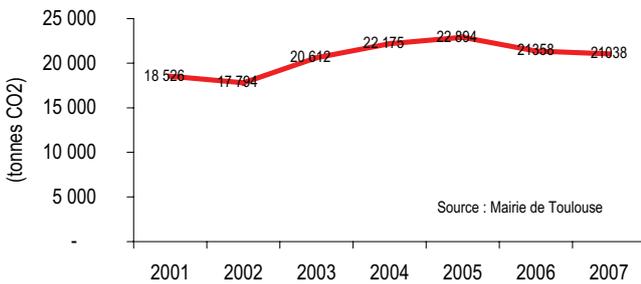
→ consommations moyennes : **222 kWh_{EP}/m².an**

Etiquette CO₂

→ émissions moyennes : **28 kg CO₂/m².an**



Bâtiments publics - Emissions de CO₂

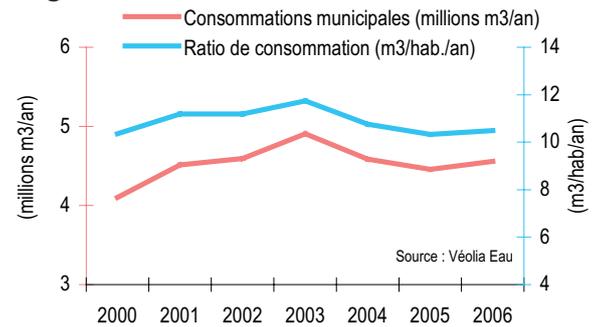


Source : Mairie de Toulouse

Les émissions de CO₂ des bâtiments représentent 61 % des émissions de la mairie, en baisse depuis 2005. Si la prise en compte de la performance énergétique est systématique sur les nouvelles constructions municipales, les bâtiments anciens demandent des aménagements plus nombreux et plus coûteux, ce qui justifie des études au cas par cas (ex : réalisation d'une simulation thermique dynamique pour le site de la Daurade).



Consommation d'eau - Services municipaux

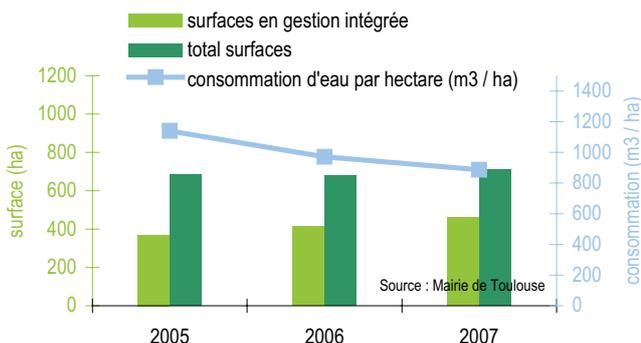


Source : Véolia Eau

En 2006, la consommation d'eau municipale représente 13 % des consommations totales sur le territoire communal : alimentation des bâtiments et des chantiers de construction, nettoyage des voiries, mais également alimentation des bornes incendies et des fontaines de Toulouse. Après un pic de consommation en 2003 (forte chaleur estivale), elle présente une tendance à la baisse (- 7 % en 2006 par rapport à 2003) en raison de conditions climatiques plus favorables et d'actions d'économie menées par les services de la Ville (jardins et espaces verts, bâtiments publics). Les données 2007 ne sont pas disponibles.



Espaces verts gérés durablement



Source : Mairie de Toulouse

La proportion d'espaces verts en gestion différenciée est en augmentation régulière passant de 54 % en 2005 à 65 % en 2007. En parallèle, le ratio consommation d'eau potable par hectare a diminué de 22 % de 2005 à 2007. L'action sur les espaces verts sur l'eau est exemplaire car qualitative (moins de produits chimiques utilisés susceptibles d'être retrouvés dans les eaux) et quantitative (préservation de la ressource en eau).

Quelques pistes de progrès...

- Intégrer dans les modalités de recrutement (interne, externe) la responsabilité « développement durable »
- Donner des objectifs de réduction par services concernant les consommations de papier, d'énergie, d'eau... et récompenser les services qui remplissent les objectifs
- Valoriser les commerçants qui mettent en place des actions de développement durable



action 92 Réaliser un guide de gestion durable des bâtiments municipaux

Objectif 2008 : Publier et distribuer aux gestionnaires de site un guide de conseils pour limiter les consommations de ressources naturelles et les émissions de polluants

Diffusion des guides
courant 2009

Les bâtiments municipaux représentent plus de 60% de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ de la Mairie. Un guide de gestion durable des bâtiments a été réalisé en 2007 et fait l'objet d'une expérimentation sur 2 sites pilotes : Carmes et Monlong. Comportant le suivi des consommations et la formulation de recommandations techniques, la gestion durable devrait être étendue à d'autres sites dès 2009.

Action
réorientée

Action
en cours

Action
achevée

action 93 Dispositif d'information et de réflexion citoyennes au Muséum d'histoire naturelle

Objectif 2008 : Mettre en place au sein du Muséum d'histoire naturelle un point d'information sur l'Agenda 21 et le développement durable

221 617
visiteurs au 31/07/2008
1 association accueillie

Réouverture du Muséum d'Histoire Naturelle le 26 janvier 2008, après 10 ans de fermeture pour travaux, sur 2 sites : le Jardin des Plantes (Muséum) et le Jardin de la Maourine (Jardins du Muséum). Exemple de construction environnementale, le site Maourine accueille de nombreuses conférences (espace Auditorium) dont les thématiques relèvent du développement durable.

Pour en savoir plus : <http://www.museum.toulouse.fr>

Action
réorientée

Action
en cours

Action
achevée

action 94 Sensibiliser à la diversité des cultures alimentaires au travers des potagers du monde

Objectif 2008 : Sensibiliser le public à d'autres regards sur l'environnement et la nature

Potagers du Monde
mis en place

Les potagers du Monde, sur le site de la Maourine, évoquent la question de l'alimentation de l'homme dans le monde en fonction des sols et des climats. 8 carrés de culture géographiques (Europe, Afrique, Méditerranée, Tropiques, Asie Amériques...) auxquels viennent s'ajouter 3 carrés de culture thématiques (senteurs, sucreries, carré de Bacchus). Ces jardins sont gérés durablement avec l'emploi d'engrais organiques naturels (compost municipal) et des modalités de lutte biologique.

Action
réorientée

Action
en cours

Action
permanente

action 95 Critères environnementaux et sociaux dans l'aménagement de la ZAC Cartoucherie

Objectif 2008 : Démarrer les travaux d'aménagement, en intégrant des prescriptions fortes en matière d'écologie et de mixité sociale

2750 logements
prévus

230 000 m² S.H.O.N.

Projet de ZAC Cartoucherie sur 33 ha. Surface regroupant des logements (30% logement social, 50% accession à la propriété, 20% locatif), des services et commerces, des bureaux, des équipements publics (groupe scolaire, maison de quartier, espace enfance et famille). Dans l'optique de la réalisation d'un éco-quartier à Toulouse, ce projet fait actuellement l'objet de nouvelles études, ayant pour objectif d'établir des exigences environnementales et sociales plus volontaristes.

Action
réorientée

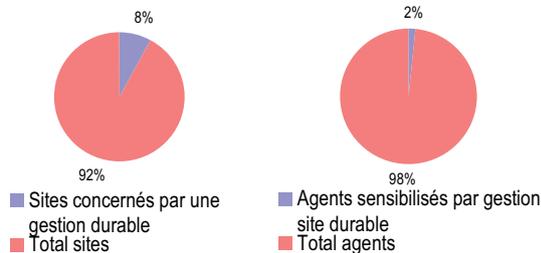
Action
en cours

Action
permanente



Indicateurs d'« état »

Gestion durable des bâtiments municipaux



Source : Mairie de Toulouse

La gestion durable des bâtiments concerne 4 grands secteurs : l'eau (consommation), les déchets (quantité de déchets produite, consommation de papier), les déplacements, l'énergie (consommations d'électricité et de gaz). Elle se base sur un relevé mensuel des compteurs (eau, gaz, électricité), un suivi des achats et de la production de déchets.

La mission Agenda 21 informe les agents des services concernés sur les consommations réelles et sur les gestes à adopter, par le biais de fiches et d'un personnage virtuel, « Guy de Bonnepratik ».

Déplacements

En 2006, les agents du SUE ont parcouru 152 936 Km

Nous avons consommé 10 760 L de carburant

Nous avons émis 27 T de CO₂

Les conséquences sur l'environnement :

24 fois de leur poids de matière (12 000 kg) en CO₂ les déplacements professionnels ont été émis. Ce CO₂ est responsable de la hausse de la température de la planète. Les déplacements professionnels ont également contribué à la pollution de l'air et à la consommation de carburant.

La ville de Toulouse s'engage à réduire ses émissions de CO₂ et à promouvoir les modes de transport durables. Les agents du SUE sont encouragés à privilégier les déplacements professionnels en utilisant les services de transport de la ville (bus, métro, vélo, trottinette) ou à privilégier les modes de transport durables (vélo, trottinette) pour les déplacements professionnels.

Déplacements professionnels en partant de Carmaux : le bon plan de Guy !

- 10'** Site à moins de 10 minutes à vélo, moins de 10 min. à pied : [Daurade / Capitole / Duranti](#)
- 15'** Site à moins de 15 minutes à vélo, moins de 20 min. à pied : [Valade / Rémusat](#)
- 20'** Site à moins de 20 minutes à vélo, moins de 25 min. à pied : [Compans / Grand Toulouse](#)

Contactez-moi à l'adresse : guy.debonnepratik@mairie-toulouse.fr



FOCUS Sensibilisation des agents

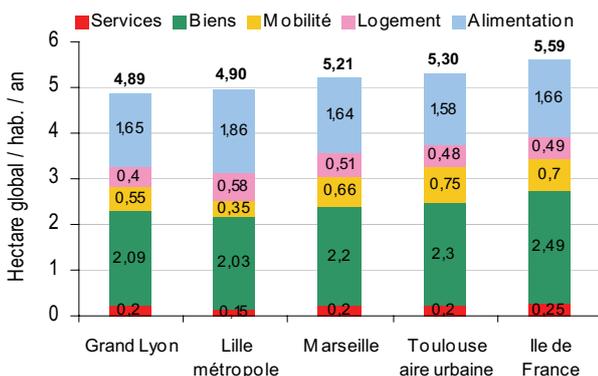
Source : Mairie de Toulouse

Les initiatives liées à la prise en compte du développement durable dans l'administration se multiplient : actions de sensibilisation sur les enjeux globaux, actions de formation sur des sujets spécifiques à chaque service.

- **relais de la semaine « Allons-y à vélo »**, en juin (1/2 journée dédiée) : diagnostic, équipements et marquage de vélo (services circulation-transport et environnement), informations-santé (médecine professionnelle), location de vélo (Vélo Toulouse), abonnements préférentiels aux réseaux de transports en commun (Tisséo, SNCF) ;
- **conférences de l'explorateur Stéphane Lévin** : impacts du réchauffement climatique observés pendant ses voyages en Arctique (fonte des glaces), au Sahara (avancée du désert) et en Guyane (déforestation) ;
- **réunions des référents « Agenda 21 »**, une fois par an en moyenne : informations spécifiques sur l'avancement du plan d'action, échanges et présentations d'actions exemplaires menées par les services ;
- **formations internes** : prise en compte du développement durable dans les marchés publics, construction Haute Qualité Environnementale, méthode bilan carbone...

FOCUS Empreinte écologique

Source : Région Midi-Pyrénées – étude empreinte écologique © 2005



Les capacités de bio-productivité de la Terre offrent 1,9 ha / habitant. Si tous les habitants de la planète vivaient comme des toulousains, il faudrait près de 3 planètes !

Quelques pistes de progrès...

- Mettre en place un point info « Agenda 21 » au Muséum
- Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti ancien
- Sensibiliser le personnel à la gestion durable dans l'exercice quotidien de leur travail (bâtiment, déplacements, autres outils de travail...)
- Développer l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les services et entre les communes



→ THEME XX : E-ADMINISTRATION & THEME XXI : ACHATS PUBLICS

↘ Indicateurs de « suivi »

action 96 Poursuivre la dématérialisation des formulaires et démarches administratives

Objectif 2008 : Accélérer la dématérialisation des formulaires et démarches administratives

27 % actes remplis sur internet en 2007

Doublement de la proportion d'actes remplis sur internet entre 2005 et 2007. Parallèlement, augmentation de 61 % du volume total d'actes civils délivrés. Formulaires en ligne : acte de naissance, acte de mariage, acte de décès, acte de reconnaissance. Le site internet informe également sur d'autres formalités administratives (cartes grises, certificats de concubinage, dossier d'inscription unique pour les activités municipales). Pour en savoir plus : www.toulouse.fr

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 97 Réduire le temps de traitement des actes d'Etat Civil

Objectif 2008 : Réduire le temps de traitement des demandes effectuées via le site Internet municipal

Guichet : 5 minutes
Internet : 48 heures

Temps moyen de délivrance des actes variable : au guichet, il est de 5 minutes (hors temps d'attente), tandis que par internet et par courrier, il est d'environ 48h (hors délai postal pour l'acheminement des documents).

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 98 Développer le volume d'achats de produits alimentaires labellisés

Objectif 2008 : Faire découvrir deux fois par mois un produit issu du commerce équitable et/ou sous signe officiel de qualité

222 899 € d'achats de denrées labellisées
4 labels utilisés

Budget d'environ 7 300 000 euros par an pour l'achat de denrées alimentaires pour les écoles de la ville. L'ensemble des produits labellisés représente 3 % du budget. Parmi ces produits, la répartition est la suivante : 35 % label rouge, 35 % Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), 20 % agriculture biologique, 11 % Commerce Equitable.

Action réorientée

Action en cours

Action permanente

action 99 Développer les marchés prenant en compte des critères sociaux ou environnementaux

Objectif 2008 : 30 % des marchés intégrant des critères environnementaux ou sociaux

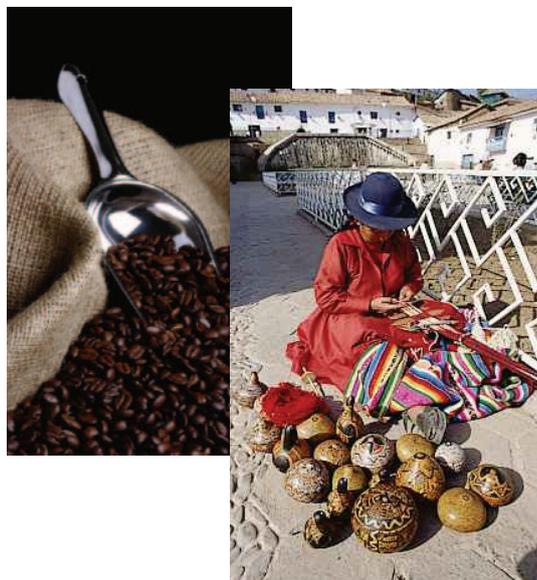
6,4 % des marchés publics

Evolution du logiciel de gestion des marchés publics pour une meilleure identification des marchés prenant en compte des critères sociaux ou environnementaux. En 2007, parmi les marchés de montant supérieur à 20 000 euros, 60 marchés ont été identifiés comme intégrant de tels critères sur un total de 938 marchés publics (6,4 %). Un important effort reste cependant à réaliser concernant la sensibilisation des services municipaux : note de service sur les éco-achats diffusée en 2007, formations sur les marchés publics responsables prévues pour fin 2008, groupe de travail inter-services à l'étude.

Action réorientée

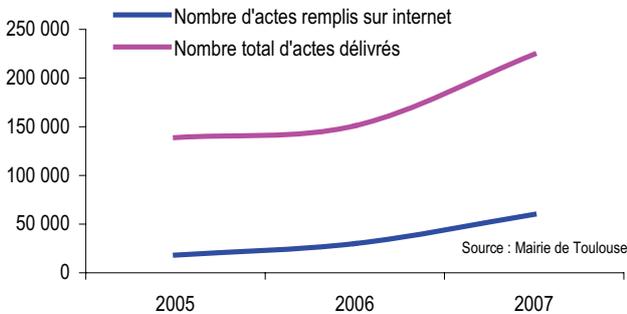
Action en cours

Action achevée





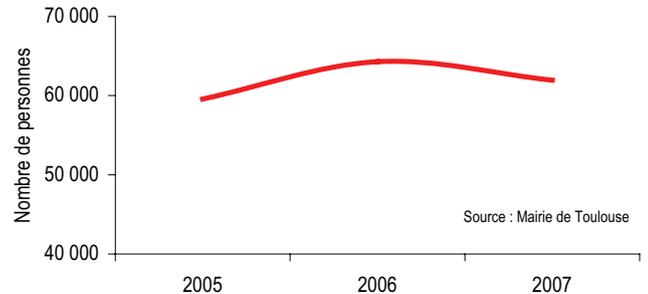
Actes d'état civil



Le nombre d'actes d'état civil délivrés est globalement en hausse : + 61 % en 2007 par rapport à 2005. Deux explications : la suppression de la fiche d'état civil en 2000 semble avoir augmenté le recours aux actes et les actes font parfois l'objet d'une double demande (internet + guichets). La proportion d'actes remplis sur internet est en augmentation régulière : elle est passée de 13 % en 2005 à 27 % en 2007 (+ 231 % d'actes remplis sur internet en 2007 par rapport à 2005). L'outil internet est de plus en plus utilisé par les Toulousains pour leurs formalités administratives, mais il ne saurait toutefois remplacer le contact humain.



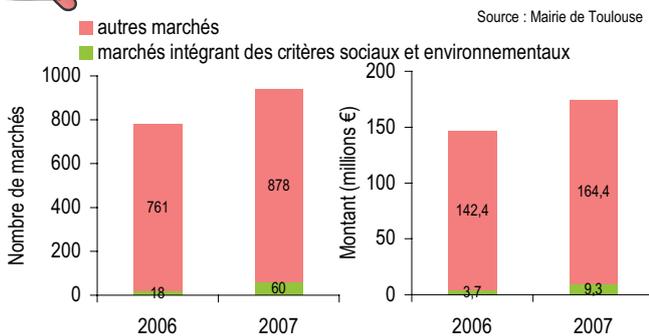
Fréquentation des guichets administratifs



La baisse de la fréquentation des guichets administratifs semble être une des conséquences de la dématérialisation des formulaires administratifs. Cette baisse s'est uniquement faite sentir à partir de 2007, le temps que les Toulousains prennent connaissance des formulaires disponibles sur internet et s'approprient la manipulation à distance. La dématérialisation des documents administratifs présente des atouts écologiques : réduction des déplacements des personnes et des émissions de CO₂ liées, réduction de la quantité de papier, etc...



Marchés publics – Nombre et Montant

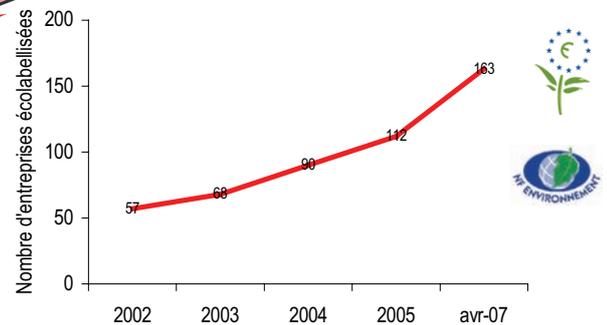


La part du nombre de marchés publics (supérieurs à 20 000 €) intégrant des critères sociaux et environnementaux est passée de 2,3 % en 2006 à 6,4 % en 2007. Les sommes concernées s'élèvent à 9,3 millions d'euros en 2007 représentant 5,7 % du montant total des marchés publics. La diffusion d'une note de service sur l'éco-achat en juillet 2007, et la sensibilisation des équipes ont contribué à l'augmentation de marchés publics prenant en compte des critères sociaux et environnementaux.



Les écolabels en France

Source : Minefi / Indicateurs de progrès de l'économie française



Il existe en France deux types d'écolabels : un français (NF Environnement) et un européen (fleur). L'impact sur l'environnement d'un produit écolabellisé est minimisé tout au long de son cycle de vie (du choix des matières premières à son recyclage ou élimination). Des produits de consommation courante (produits d'entretien, de bricolage) mais également du matériel Hifi et électroménager sont disponibles dans la plupart des magasins toulousains. Les hôtels et les campings sont maintenant susceptibles d'obtenir l'écolabel européen.

Quelques pistes de progrès...

- Mener une étude approfondie sur la démarche qualité alimentaire à la cuisine centrale
- Anticiper la loi Grenelle (20 % produits biologiques en 2012 pour la restauration collective publique...)
- Consacrer 5 % du montant d'achat pour les produits alimentaires à des produits biologiques d'ici 2 ans
- Prendre en compte le bilan carbone des biens achetés
- Former les acheteurs municipaux aux produits écologiques



Agenda 21

MAIRIE DE TOULOUSE



TABLEAU DE BORD 2006-2008

Produit par le comité de suivi citoyen

Conception – Coordination :

Mission Agenda 21

Service Urbanisme et Environnement

1 place des Carmes

31 000 Toulouse

Avec la participation de l'ensemble des services municipaux
(référents Agenda 21)

Fin de réalisation : septembre 2008

Crédits photographiques : Mairie de Toulouse

MAIRIE DE



TOULOUSE

www.toulouse.fr